

*FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

UFF GLOBAL ALLOCATION A

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK**

Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

UFF Global Allocation A

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »), nourricier investi en parts M (code ISIN : FR0007037866) de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation.

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
FR0007437124	Capitalisation	Capitalisation	Euro	76,22 euros	Tous souscripteurs et particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance commercialisés par l'Union Financière de France Banque.	762,25 euros	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP est un nourricier de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation. Son objectif de gestion est identique à celui de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire : « *d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différentes marchés internationaux d'actions et de taux* ».

Sa performance pourra être inférieure à celle de l'OPCVM Maître du fait de ses frais de gestion financières propres.

Indicateur de référence

Le type de gestion du FCP nourricier s'apprécie au travers de celui de son OPCVM Maître.

L'indicateur de référence de l'OPCVM Maître est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons nets réinvestis) :

- *30% Euro Stoxx® : cet indice actions, libellé en euro, est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited.*
- *30% MSCI World Ex EMU : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited.*
- *40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Barclays Bloomberg.*

L'OPCVM Maître est géré activement. La composition de l'OPCVM Maître peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur Stoxx Limited de l'indice de référence Euro Stoxx® est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI World Ex EMU est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.msci.com

L'administrateur Barclays Bloomberg de l'indice de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : <https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclays-indices>.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

Le FCP, qui est un fonds nourricier, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître Global Allocation M. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net.

Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire :

« *La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.* »

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.
- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
 - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
 - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

❖ Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 80% de l'actif net dans des actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus relèveront de toutes capitalisations, toutefois l'exposition globale du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations est limitée à 20% de l'actif net du portefeuille. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions, est de 60% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents.

❖ Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra également être investi entre 0% et 60% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 40% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Obligations puttables
- Obligations callables
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents. Ils seront libellés en toutes devises. Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra également investir dans la limite de 30% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB-référence Standard & Poor's ou équivalent). Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières. En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	<i>Investissement autorisé au niveau de l'OPC</i>
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur single-name et sur indices) ; Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP. Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire ».

Profil de risque

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation, à savoir :

« Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartez des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrédition unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux instruments de titrisation

Pour les produits de titrisation, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents et notamment un risque de liquidité. Ce risque de liquidité consiste en la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constraingants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité ».

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Cinq ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.

23/05/2024 :

- Le FCP Maître Global Allocation M a changé de dénomination au profit d'UFF Global Allocation
- La part C/D du FCP Maître– Code ISIN : FR0007037866 a changé de dénomination au profit de la part M
- Le prospectus du FCP Nourricier mentionne la nouvelle dénomination du FCP Maître

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Union Financière de France Banque

UFF Contact

72 avenue de l'Europe, 92274 Bois-Colombes Cedex- France

Téléphone : 0 805 805 809 (service et appel gratuits)

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.uff.net

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le FCP UFF Global Allocation A est nourricier de l'OPCVM Maître UFF Global Allocation.

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, les perspectives de pivot des banques centrales amènent les taux à se détendre fortement. C'est dans ce cadre que nous réduisons la duration en rachetant progressivement nos positions sur le Gilt qui ont bénéficié du contexte économique difficile au Royaume Uni et d'une banque centrale qui a cessé de resserrer ses conditions monétaires. En fin d'année, la duration était même légèrement négative. Sur les actions, nous avons soldé nos actions européennes (1,5%) mais avons conservé une légère exposition (1%) sur le marché américain, que nous avons sortie en fin d'année après la forte hausse des marchés. Pour rester exposés au marché actions mais en limitant les risques nous avons mis en place une stratégie optionnelle à la hausse des actions américaines et investi sur le marché des dividendes américains 2024 qui offrent une décote intéressante. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps US (baisse des taux, regain d'appétit pour le risque) nous clôturons en décembre notre position de sous-performance du Russell 2000 et l'arbitrons sur une position inverse de surperformance des mid caps européennes. Après plusieurs années de contreperformances dues en partie à la remontée des taux, nous estimons que le marché des foncières cotées offre un potentiel de rebond non négligeable et initions une petite position de surperformance de ce secteur par rapport au marché européen. Sur les taux, nous avons soldé notre position sur les dettes émergentes en devises locales en début de trimestre mais conservons de l'intérêt pour le High Yield. Nous avons conservé notre stratégie de pentification sur le marché américain au vu des anticipations de baisse probable des taux à partir du 1er semestre 2024. Sur les devises, nous avons soldé en fin de période notre position sur la couronne norvégienne suite à son appréciation et avons conservé notre position sur le Yen contre Franc Suisse dans l'espoir d'une revue de la politique monétaire au Japon.

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons été surexposés aux actions à plusieurs périodes entre 1% et 1,5% sur le marché européen et américain, mis à part en février où nous avons pris des profits après 3 mois de hausse. La normalisation de l'inflation et une croissance relativement résiliente nous ont amenés à ce positionnement. Dans l'anticipation d'un plan de relance au cours du 1er semestre en Chine pour tenter de relancer sa croissance, nous mettons en place une stratégie optionnelle en janvier, de maturité fin juin, permettant de participer à un potentiel rebond de l'indice HSCEI d'actions chinoises cotées à Hong Kong. Sur les paris relatifs, nous conservons notre préférence pour les mid caps européennes et les actions foncières contre les large caps. Toutefois sur ces dernières, la remontée des taux en début d'année ne favorisant pas le secteur, nous ne conservons qu'une faible exposition en fin de trimestre. Sur la duration, nous reprenons prudemment de l'exposition via le Bobl pour $\frac{1}{4}$ année de duration environ. Les obligations à haut rendement nous semblent toujours pertinentes compte tenu du portage et d'un taux de défaut devant rester bas. Nous maintenons leur exposition entre 3% et 4% au cours du trimestre. En mars, la stratégie de pentification sur les Etats-Unis se voit arbitrée en faveur de la courbe Euro, les anticipations de baisse de taux de la FED nous paraissant moins précoces que celles de la BCE. Cette dynamique économique plutôt favorable aux Etats-Unis nous avait conduits à devoir solder la stratégie de resserrement des taux US vs Euro au mois de février. Sur les devises, nous maintenons notre position longue Yen vs Franc Suisse.

Au second trimestre 2024, nous avons débouclé en plus-value la stratégie optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong-Kong : s'il y a eu finalement assez peu d'annonces, le marché a effectué un ratrappage positif pour notre stratégie. Sur les autres zones, nous avons maintenu une surexposition actions de 2%, moitié Europe, moitié USA, renforcée jusqu'à 3% à partir d'avril, sur les actions britanniques, en net retard par rapport aux autres marchés. Le momentum plus favorable sur les mid caps nous a conduit à renforcer la position de surperformance contre les large caps à 2,5%. Sur le secteur immobilier, nous avons aussi géré la position dynamiquement sur le trimestre, terminant à 1% d'exposition relative. Sur la duration, celle-ci a plutôt été renforcée jusqu'à représenter 0,5 année de duration, principalement sur le 5 ans allemand, notamment après les élections législatives françaises faisant craindre un regain d'appétit pour les actifs peu risqués. La désinflation se poursuivant, nous anticipons une première baisse des taux de la BCE ce trimestre. La stratégie de pentification de la courbe Euro est logiquement conservée dans ce contexte. En mai, nous remettons par ailleurs en place une stratégie au resserrement des taux US contre taux Euro, la divergence ne nous semblant pas soutenable au regard du ralentissement également observé aux Etats-Unis. Les positions High Yield sont maintenues à 4%.

Sur les devises, outre les positions sur le Yen vs Franc Suisse, nous réinitions une position sur la couronne norvégienne (1%) contre Euro. La faiblesse de la devise génère de l'inflation importée et complique la tâche de la NorgesBank qui ne devrait pas baisser ses taux rapidement.

Lors du dernier trimestre de cet exercice, le risque actions a été réduit à partir du mois d'août. Nous avons soldé nos expositions actions et nous avons privilégié des options de protection à la baisse, dans l'anticipation d'une potentielle correction. Cette correction est intervenue à partir de fin juillet/début août, qui nous est apparue probablement exagérée par la faible liquidité traditionnelle à cette période. C'est pourquoi nous avons pris nos profits et inversé la position en options de participation à un potentiel rebond, qui lui aussi s'est matérialisé. Nous avons conservé ces positions optionnelles en fin de mois. Par ailleurs, après l'annonce d'annonces ambitieuses de mesures de soutien à l'économie chinoise, nous avons mis en place une stratégie optionnelle de participation à la hausse des actions chinoises cotées à Hong-Kong, similairement à ce que nous avions fait en début d'année, avec pour maturité fin décembre 2024. Sur les stratégies relatives, statu quo sur les mid caps. En revanche, nous renforçons les actions foncières à 2,5% : le contexte de taux est devenu plus favorable et les résultats sont meilleurs qu'attendu, laissant espérer que le point bas est déjà derrière. La duration a été plutôt réduite à 0,25 année. La baisse des taux observée au cours de l'été nous a conduits à prendre quelques profits en fin de période. Nous maintenons en revanche la stratégie de pentification de la courbe Euro, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, plus ou moins régulières, cycle soutenu par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Après un net resserrement du spread US/Euro, nous coupons notre position, la vigueur de l'économie américaine pouvant faire craindre un mouvement inverse. En fin de période, nous mettons en place une stratégie similaire mais entre les taux britanniques et les taux Euro dont l'écart approche les 200bp : l'économie anglo-saxonne devrait ralentir tout comme l'inflation, conduisant la BoE à réduire ses taux de manière plus rapide que ce qu'anticipe le marché. Nos positions sur le High Yield sont écrêtées d'un point à 3% environ : les spreads se sont resserrés et nous profitons d'une liquidité toujours bonne pour procéder à cette prise de profits. La position Yen contre Franc Suisse a été repondérée sur le trimestre à 3% : la BoJ commence à monter ses taux, quand la Suisse baisse les siens. Nous repondrons également la couronne norvégienne, dont la banque centrale maintient un ton haussier pour contrer la faiblesse de sa devise. Enfin, en juillet nous avons initié une position sur le dollar à 4%, défensivement dans le contexte politique très incertain en France. Cette position a été soldée en août.

Poche actions :

Le portefeuille a réussi à naviguer à travers cet environnement de marché compliqué et a surperformé son indice de référence. L'attribution de performance repose presque essentiellement sur la sélection de valeurs. En effet, et conformément à notre stratégie, l'allocation sectorielle et les choix sectoriels du portefeuille ont entraîné des variations modestes de la performance relative au cours de l'exercice. A un niveau plus granulaire, on peut toutefois noter que la sous-pondération du secteur automobile et la surpondération du secteur de la distribution spécialisée ont profité à la performance du portefeuille. Au niveau de la sélection de valeurs, souvent dénommée "stock-picking", le portefeuille a bénéficié de ses positions dans la santé (absence de Bayer, et surpondérations des titres Novo Nordisk, Essilor-Luxottica, Fresenius SE), dans les médias (Wolters Kluwer et Publicis), dans l'industrie (Prysmian, Schneider), dans les financières (Unicredit, Munich Re). Il a aussi souffert de certaines positions dans les Telecoms (sous-pondération de Deutsche Telekom), mais les contributions positives ont dominé de sorte que le "stock-picking" a constitué le moteur clé de la performance de la stratégie mise en œuvre dans le portefeuille. Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : ajouts d'Intesa San Paolo, Aena, Commerzbank ; accroissements de Safran, ASML, Hermès, réductions de Deutsche Telekom, LVMH, ING Groep, Thalès ; et, sorties de Neste Oyj, MTU Aero, Pernod Ricard.

Poche taux :

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin. La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0,50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

Performances

Sur la période, la performance du FCP Maître a été de 18,07% pour la part M et de 1,03% pour la part N (qui a été abondée le 02/09/2024) contre 17,50% (part M) et 1,18% (part N) pour son indice de référence (30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
UFF GLOBAL ALLOCATION PART N	FR001400OY08	02/09/2024	30/09/2024	1,03%	1,18%	100,00 €	101,03 €
UFF GLOBAL ALLOCATION PART M	FR0007037866	29/09/2023	30/09/2024	18,07%	17,50%	1 029,67 €	1 206,34 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance du FCP nourricier a quant à elle été de 16,26%.

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
UFF GLOBAL ALLOCATION A PART C	FR0007437124	29/09/2023	30/09/2024	16,26%	17,50%	139,83 €	162,57 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)						
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONNS	CESSIONS	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	LU0290355717	Xtr2 EGB 1CC	15 871 036,38	21 880 894,26	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	17 412 781,11	19 363 308,91	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00BFNM3B99	iShares MSCI EMU ESG	6 891 451,89	18 382 659,52	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	1 301 044,41	12 713 478,77	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROP EURO	11 828 255,15	4 679 911,20	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00BHZPJ908	ISH USA ESG EH ACC	2 836 391,47	10 383 807,92	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B5M4WH52	ISHR JP EM LCL		8 291 067,42	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B66F4759	ISHS EUR HIG YLD C	6 022 988,49	7 772 480,25	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OBLIGATIONS	IT0005415416	ITAL BU 0,65 05-26	4 776 051,85	4 831 640,05	
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	4 081 898,74		

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)					
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONNS	CESSIONS
UFF GLOBAL ALLOCATION A	OPC	FR0007037866	UFF GLOBAL ALLOCATION M	6 102 685,06	37 260 639,59

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

Contrairement à son OPCVM Maître, ce FCP ne peut pas avoir recours à des instruments générant un calcul d'engagement ; aucune méthode de calcul d'engagement n'est donc mentionnée.

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM Maître sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- Change : Pas de position au 30/09/2024
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- Futures : Pas de position au 30/09/2024
- Options : Pas de position au 30/09/2024

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- Néant.

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, UFF Global Allocation A n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice **2023**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit **339** personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre **2023** s'est élevé à **39 623 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **29 399 000 euros**, soit **74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **10 224 000 euros (**)**, soit **26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice **2023**.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice **2023**, **2 395 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **7** personnes au 31 décembre **2023**), **12 132 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **64** personnes au 31 décembre **2023**).

(* Effectif présent au 31 décembre **2023**)

(** Bonus **2023** versé en février **2024**)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

UFF Global Allocation A n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que UFF Global Allocation A ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



UFF GLOBAL ALLOCATION A

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

UFF GLOBAL ALLOCATION A
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
NOURRICIER
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier UFF GLOBAL ALLOCATION A relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

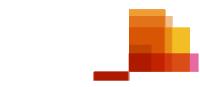
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



pwc

UFF GLOBAL ALLOCATION A

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.27 16:06:36 +0100



Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

30/09/2024

Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	231 974 477,15
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	231 974 477,15
OPCVM	231 974 477,15
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	231 974 477,15
Créances et comptes d'ajustement actifs	119 720,82
Comptes financiers	102 734,05
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	222 454,87
Total Actif I+II	232 196 932,02

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	199 352 681,78
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	32 427 839,15
Capitaux propres	231 780 520,93
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	231 780 520,93
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	-
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	-
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	416 411,09
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	416 411,09
Total Passifs : I+II+III+IV	232 196 932,02

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

30/09/2024

Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	1 769 376,31
Produits sur obligations	-
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	5 591,43
Sous-total Produits sur opérations financières	1 774 967,74
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-167,62
Sous-total Charges sur opérations financières	-167,62
Total Revenus financiers nets (A)	1 774 800,12
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-3 590 200,23
Frais de gestion de la société de gestion	-3 590 200,23
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-3 590 200,23
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	-1 815 400,11
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	171 691,42
Sous-total Revenus nets I = C+D	-1 643 708,69

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	8 885 936,65
Frais de transactions externes et frais de cession	-13 079,86
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	8 872 856,79
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-458 847,46
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	8 414 009,33
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	27 767 624,57
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	27 767 624,57
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-2 110 086,06
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	25 657 538,51
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	32 427 839,15

ANNEXE

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	231 780 520,93	227 183 670,98	237 968 912,07	310 753 343,97	308 666 310,85
Nombre de titres					
Parts	1 425 660,9972	1 624 700,2208	1 833 658,2716	2 068 099,7548	2 381 005,4127
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	162,57	139,83	129,77	150,26	129,63
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	4,74	2,29	1,91	3,75	0,40

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP, qui est un fonds nourricier, est investi entre 85% et 100% de son actif net en parts de l'OPCVM Maître Global Allocation M. Le reste du portefeuille pourra être investi en liquidités dans la limite de 10% de son actif net.

Sa stratégie de gestion sera identique à celle de l'OPCVM Maître, c'est-à-dire :

« *La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.* »

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.
- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
 - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
 - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIÉ)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris, à l'exception des jours fériés légaux et est datée de la veille.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,55% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Description des frais de gestion indirects

En tant que fonds nourricier, l'OPC supporte indirectement les frais suivants facturés par l'OPCVM Maître :

- frais de gestion fixes, calculés sur la base de l'actif net : 0.50% TTC maximum
- frais indirects, calculés sur la base de l'actif net : 2.00% TTC maximum

Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	227 183 670,98
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	7 031 936,58
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-37 260 167,88
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 815 400,11
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	8 872 856,79
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	27 767 624,57
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	231 780 520,93

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	+/-		
		+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	-	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	-	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Montants exprimés en milliers	+/-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	103	-	-	-	103
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	-	-	-	103

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	103	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	103	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	+/-	+/-	+/-	+/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise				
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade	Non Investment Grade	Non notés
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	-	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	-	
Comptes financiers	103	
CACEIS Bank	103	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	-	
Collatéral espèces	-	
Concours bancaires	-	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
FR0007037866	UFF GLOBAL ALLOCATION M	OFI INVEST AM	France	Mixte	EUR	231 974
Total						231 974

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Vente à règlement différé	119 720,82
Total créances	119 720,82
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-301 221,14
Rachats à payer	-115 189,95
Total dettes	-416 411,09
Total	-296 690,27

Souscriptions rachats

Parts émises	45 439,1399
Parts rachetées	244 478,3635

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007037866	UFF GLOBAL ALLOCATION M	192 296,0999	1 206,34	231 974 477,15

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024
Revenus nets	-1 643 708,69
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 643 708,69
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 643 708,69
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-1 643 708,69
Total	-1 643 708,69
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	8 414 009,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	8 414 009,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	8 414 009,33
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	8 414 009,33
Total	8 414 009,33
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Oté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				231 974 477,15	100,08
OPCVM				231 974 477,15	100,08
UFF GLOBAL ALLOCATION M	Finance/Assurance	EUR	192 296,0999	231 974 477,15	100,08
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				231 974 477,15	100,08

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				-
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				-
Total Change		-	-	-
Crédit				-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				-
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				-
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				-
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				-
Total Change		-	-	-
Crédit				-
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				-
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	231 974 477,15
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	222 454,87
Autres passifs (-)	-416 411,09
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	231 780 520,93

COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	226 598 591,28	231 372 937,81
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	226 598 591,28	231 372 937,81
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	226 598 591,28	231 372 937,81
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 016,27	25 482,85
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 016,27	25 482,85
Comptes financiers	862 905,35	6 884 503,14
Liquidités	862 905,35	6 884 503,14
Total de l'actif	227 462 512,90	238 282 923,80

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	223 453 787,02	234 461 023,06
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 964 783,74	6 687 795,36
Résultat de l'exercice (a, b)	-2 234 899,78	-3 179 906,35
Total des capitaux propres	227 183 670,98	237 968 912,07
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	278 841,92	314 011,73
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	278 841,92	314 011,73
Comptes financiers		
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	227 462 512,90	238 282 923,80

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	87 664,87	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 179 863,02	991 146,98
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 267 527,89	991 146,98
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	-	51 935,26
Autres charges financières	-	-
Total (II)	-	51 935,26
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 267 527,89	939 211,72
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 700 534,32	4 366 107,55
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 433 006,43	-3 426 895,83
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	198 106,65	246 989,48
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-2 234 899,78	-3 179 906,35

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris, à l'exception des jours fériés légaux et est datée de la veille.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,55% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Description des frais de gestion indirects

En tant que fonds nourricier, l'OPC supporte indirectement les frais suivants facturés par l'OPCVM Maître :

- frais de gestion fixes, calculés sur la base de l'actif net : 0,50% TTC maximum
- frais indirects, calculés sur la base de l'actif net : 2,00% TTC maximum

Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	237 968 912,07	310 753 343,97
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	3 116 877,47	5 799 187,31
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-32 153 680,38	-39 973 183,43
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 676 752,98	7 175 076,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-	-
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	595 719,17	-2 688,00
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	14 412 096,10	-42 355 928,24
Différence d'estimation exercice N	37 005 892,52	
Différence d'estimation exercice N - 1	22 593 796,42	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	
Différence d'estimation exercice N - 1	-	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 433 006,43	-3 426 895,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	227 183 670,98	237 968 912,07

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	862 905,35	0,38
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	862 905,35	0,38	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	%	%	%	%
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Autre	1 016,27 ⁽¹⁾
Total créances	1 016,27
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-278 841,92
Total dettes	-278 841,92
Total	-277 825,65

(1) Frais RTO

Souscriptions rachats

Parts émises	22 497,7454
Parts rachetées	231 455,7962

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	1,55
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007037866	GLOBAL ALLOCATION M	220 069,1399	1 029,67	226 598 591,28

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-2 234 899,78	-3 179 906,35
Total	-2 234 899,78	-3 179 906,35
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 234 899,78	-3 179 906,35
Total	-2 234 899,78	-3 179 906,35
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 964 783,74	6 687 795,36
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	5 964 783,74	6 687 795,36
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	5 964 783,74	6 687 795,36
Total	5 964 783,74	6 687 795,36
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	227 183 670,98	237 968 912,07	310 753 343,97	308 666 310,85	364 764 969,04
Nombre de titres					
Parts	1 624 700,2208	1 833 658,2716	2 068 099,7548	2 381 005,4127	2 664 760,6249
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	139,83	129,77	150,26	129,63	136,88
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	2,29	1,91	3,75	0,40	0,71

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instrument finançiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			226 598 591,28	99,74
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			226 598 591,28	99,74
GLOBAL ALLOCATION M	EUR	220 069,1399	226 598 591,28	99,74
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			1 016,27	0,00
Dettes			-278 841,92	-0,12
Comptes financiers			862 905,35	0,38
ACTIF NET			227 183 670,98	100,00

*FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français*

*OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE*

UFF GLOBAL ALLOCATION

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **CACEIS BANK FRANCE**

Gestion administrative et comptable : **CACEIS FUND ADMINISTRATION**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

UFF Global Allocation

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
	Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
Parts M FR0007037866	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	1.000 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné aux investisseurs institutionnels et aux OPC	1.000 euros	Pas de minimum
Parts N FR001400OY08	Capitalisation	Capitalisation	Euro	100	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance commercialisés par l'Union Financière de France Banque	1 part	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence : 30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate, à travers une gestion discrétionnaire et flexible d'exposition aux différentes marchés internationaux d'actions et de taux.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons nets réinvestis) :

- 30% Euro Stoxx® : cet indice actions, libellé en euro, est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Stoxx Limited.
- 30% MSCI World Ex EMU : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés hors celle de la zone euro, converti en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI Limited.
- 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate : cet indice obligataire est composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Barclays Bloomberg.

Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur.

L'administrateur Stoxx Limited de l'indice de référence Euro Stoxx® est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.stoxx.com

L'administrateur MSCI Limited de l'indice de référence MSCI World Ex EMU est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : www.msci.com

L'administrateur Barclays Bloomberg de l'indice de référence Bloomberg Barclays Euro Aggregate est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur : <https://www.bloomberg.com/markets/rates-bonds/bloomberg-barclays-indices>

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.
- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
 - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
 - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

Les actifs hors dérivés intégrés :

❖ Actions et titres donnant accès au capital :

Le portefeuille pourra être investi entre 0% et 80% de l'actif net dans des actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital et aux droits de vote de sociétés. Les titres détenus relèveront de toutes capitalisations, toutefois l'exposition globale du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations est limitée à 20% de l'actif net du portefeuille. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions, est de 60% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents.

❖ Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le portefeuille pourra également être investi entre 0% et 60% de son actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et instruments du marché monétaire, est de 40% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser aux gérants qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Obligations puttables
- Obligations callables
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor

Les émetteurs sélectionnés relèveront indifféremment du secteur public ou du secteur privé. Les titres relèveront d'émetteurs français, de pays de l'OCDE et dans la limite de 30% de l'actif net, de pays émergents. Ils seront libellés en toutes devises.

Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations. Le FCP pourra également investir dans la limite de 30% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (high yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent).

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	100%
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés :

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur single-name et sur indices) ; Total Return Swap (TRS) (sur single-name et sur indices)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 100% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés :

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts :

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces :

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum :

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés est limitée à 300% de l'actif net (levier brut), et à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées :

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans les parties « Informations particulières sur l'utilisation des TRS »). Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP. Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières :

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié aux marchés des pays émergents

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartier des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discréption unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (high yield) (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le fonds peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le fonds est exposé.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir sur des titres peu liquides du fait de l'émetteur, du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux instruments de titrisation

Pour les produits de titrisation, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créance...). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents et notamment un risque de liquidité. Ce risque de liquidité consiste en la difficulté ou l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Cinq ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.

23/05/2024 :

- Le FCP Global Allocation M a changé de dénomination au profit d'UFF Global Allocation
- La part C/D – Code ISIN : FR0007037866 a changé de dénomination au profit de la part M
- Crédit d'une nouvelle catégorie de part dénommée part N – Code ISIN : FR001400OY08

02/09/2024 :

Abondement de la nouvelle catégorie de part dénommée part N – Code ISIN : FR001400OY08

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Union Financière de France Banque

UFF Contact

72 avenue de l'Europe, 92274 Bois-Colombes Cedex- France

Téléphone : 0 805 805 809 (service et appel gratuits)

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site internet : www.uff.net

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Politique d'allocation :

Sur le dernier trimestre de l'année 2023, les perspectives de pivot des banques centrales amènent les taux à se détendre fortement. C'est dans ce cadre que nous réduisons la duration en rachetant progressivement nos positions sur le Gilt qui ont bénéficié du contexte économique difficile au Royaume Uni et d'une banque centrale qui a cessé de resserrer ses conditions monétaires. En fin d'année, la duration était même légèrement négative. Sur les actions, nous avons soldé nos actions européennes (1,5%) mais avons conservé une légère exposition (1%) sur le marché américain, que nous avons sortie en fin d'année après la forte hausse des marchés. Pour rester exposés au marché actions mais en limitant les risques nous avons mis en place une stratégie optionnelle à la hausse des actions américaines et investi sur le marché des dividendes américains 2024 qui offrent une décote intéressante. Le contexte devenant plus favorable aux mid-caps US (baisse des taux, regain d'appétit pour le risque) nous clôturons en décembre notre position de sous-performance du Russell 2000 et l'arbitrons sur une position inverse de surperformance des mid caps européennes. Après plusieurs années de contreperformances dues en partie à la remontée des taux, nous estimons que le marché des foncières cotées offre un potentiel de rebond non négligeable et initions une petite position de surperformance de ce secteur par rapport au marché européen. Sur les taux, nous avons soldé notre position sur les dettes émergentes en devises locales en début de trimestre mais conservons de l'intérêt pour le High Yield. Nous avons conservé notre stratégie de pentification sur le marché américain au vu des anticipations de baisse probable des taux à partir du 1er semestre 2024. Sur les devises, nous avons soldé en fin de période notre position sur la couronne norvégienne suite à son appréciation et avons conservé notre position sur le Yen contre Franc Suisse dans l'espoir d'une revue de la politique monétaire au Japon.

Au cours du premier trimestre 2024, nous avons été surexposés aux actions à plusieurs périodes entre 1% et 1,5% sur le marché européen et américain, mis à part en février où nous avons pris des profits après 3 mois de hausse. La normalisation de l'inflation et une croissance relativement résiliente nous ont amenés à ce positionnement. Dans l'anticipation d'un plan de relance au cours du 1er semestre en Chine pour tenter de relancer sa croissance, nous mettons en place une stratégie optionnelle en janvier, de maturité fin juin, permettant de participer à un potentiel rebond de l'indice HSCEI d'actions chinoises cotées à Hong Kong. Sur les paris relatifs, nous conservons notre préférence pour les mid caps européennes et les actions foncières contre les large caps. Toutefois sur ces dernières, la remontée des taux en début d'année ne favorisant pas le secteur, nous ne conservons qu'une faible exposition en fin de trimestre. Sur la duration, nous reprenons prudemment de l'exposition via le Bobl pour $\frac{1}{4}$ année de duration environ. Les obligations à haut rendement nous semblent toujours pertinentes compte tenu du portage et d'un taux de défaut devant rester bas. Nous maintenons leur exposition entre 3% et 4% au cours du trimestre. En mars, la stratégie de pentification sur les Etats-Unis se voit arbitrée en faveur de la courbe Euro, les anticipations de baisse de taux de la FED nous paraissant moins précoces que celles de la BCE. Cette dynamique économique plutôt favorable aux Etats-Unis nous avait conduits à devoir solder la stratégie de resserrement des taux US vs Euro au mois de février. Sur les devises, nous maintenons notre position longue Yen vs Franc Suisse.

Au second trimestre 2024, nous avons débouclé en plus-value la stratégie optionnelle sur les actions chinoises cotées à Hong-Kong : s'il y a eu finalement assez peu d'annonces, le marché a effectué un ratrappage positif pour notre stratégie. Sur les autres zones, nous avons maintenu une surexposition actions de 2%, moitié Europe, moitié USA, renforcée jusqu'à 3% à partir d'avril, sur les actions britanniques, en net retard par rapport aux autres marchés. Le momentum plus favorable sur les mid caps nous a conduit à renforcer la position de surperformance contre les large caps à 2,5%. Sur le secteur immobilier, nous avons aussi géré la position dynamiquement sur le trimestre, terminant à 1% d'exposition relative. Sur la duration, celle-ci a plutôt été renforcée jusqu'à représenter 0,5 année de duration, principalement sur le 5 ans allemand, notamment après les élections législatives françaises faisant craindre un regain d'appétit pour les actifs peu risqués. La désinflation se poursuivant, nous anticipons une première baisse des taux de la BCE ce trimestre. La stratégie de pentification de la courbe Euro est logiquement conservée dans ce contexte. En mai, nous remettons par ailleurs en place une stratégie au resserrement des taux US contre taux Euro, la divergence ne nous semblant pas soutenable au regard du ralentissement également observé aux Etats-Unis. Les positions High Yield sont maintenues à 4%.

Sur les devises, outre les positions sur le Yen vs Franc Suisse, nous réinitions une position sur la couronne norvégienne (1%) contre Euro. La faiblesse de la devise génère de l'inflation importée et complique la tâche de la NorgesBank qui ne devrait pas baisser ses taux rapidement.

Lors du dernier trimestre de cet exercice, le risque actions a été réduit à partir du mois d'août. Nous avons soldé nos expositions actions et nous avons privilégié des options de protection à la baisse, dans l'anticipation d'une potentielle correction. Cette correction est intervenue à partir de fin juillet/début août, qui nous est apparue probablement exagérée par la faible liquidité traditionnelle à cette période. C'est pourquoi nous avons pris nos profits et inversé la position en options de participation à un potentiel rebond, qui lui aussi s'est matérialisé. Nous avons conservé ces positions optionnelles en fin de mois. Par ailleurs, après l'annonce d'annonces ambitieuses de mesures de soutien à l'économie chinoise, nous avons mis en place une stratégie optionnelle de participation à la hausse des actions chinoises cotées à Hong-Kong, similairement à ce que nous avions fait en début d'année, avec pour maturité fin décembre 2024. Sur les stratégies relatives, statu quo sur les mid caps. En revanche, nous renforçons les actions foncières à 2,5% : le contexte de taux est devenu plus favorable et les résultats sont meilleurs qu'attendu, laissant espérer que le point bas est déjà derrière. La duration a été plutôt réduite à 0,25 année. La baisse des taux observée au cours de l'été nous a conduits à prendre quelques profits en fin de période. Nous maintenons en revanche la stratégie de pentification de la courbe Euro, la BCE s'inscrivant dorénavant dans un cycle de baisses de taux, plus ou moins régulières, cycle soutenu par la baisse durable de l'inflation et un ralentissement certain de l'économie européenne. Après un net resserrement du spread US/Euro, nous coupons notre position, la vigueur de l'économie américaine pouvant faire craindre un mouvement inverse. En fin de période, nous mettons en place une stratégie similaire mais entre les taux britanniques et les taux Euro dont l'écart approche les 200bp : l'économie anglo-saxonne devrait ralentir tout comme l'inflation, conduisant la BoE à réduire ses taux de manière plus rapide que ce qu'anticipe le marché. Nos positions sur le High Yield sont écrêtées d'un point à 3% environ : les spreads se sont resserrés et nous profitons d'une liquidité toujours bonne pour procéder à cette prise de profits. La position Yen contre Franc Suisse a été repondérée sur le trimestre à 3% : la BoJ commence à monter ses taux, quand la Suisse baisse les siens. Nous repondrons également la couronne norvégienne, dont la banque centrale maintient un ton haussier pour contrer la faiblesse de sa devise. Enfin, en juillet nous avons initié une position sur le dollar à 4%, défensivement dans le contexte politique très incertain en France. Cette position a été soldée en août.

Poche actions :

Le portefeuille a réussi à naviguer à travers cet environnement de marché compliqué et a surperformé son indice de référence. L'attribution de performance repose presque essentiellement sur la sélection de valeurs. En effet, et conformément à notre stratégie, l'allocation sectorielle et les choix sectoriels du portefeuille ont entraîné des variations modestes de la performance relative au cours de l'exercice. A un niveau plus granulaire, on peut toutefois noter que la sous-pondération du secteur automobile et la surpondération du secteur de la distribution spécialisée ont profité à la performance du portefeuille. Au niveau de la sélection de valeurs, souvent dénommée "stock-picking", le portefeuille a bénéficié de ses positions dans la santé (absence de Bayer, et surpondérations des titres Novo Nordisk, Essilor-Luxottica, Fresenius SE), dans les médias (Wolters Kluwer et Publicis), dans l'industrie (Prysmian, Schneider), dans les financières (Unicredit, Munich Re). Il a aussi souffert de certaines positions dans les Telecoms (sous-pondération de Deutsche Telekom), mais les contributions positives ont dominé de sorte que le "stock-picking" a constitué le moteur clé de la performance de la stratégie mise en œuvre dans le portefeuille. Au cours de l'exercice, les mouvements significatifs ont concerné les titres suivants : ajouts d'Intesa San Paolo, Aena, Commerzbank ; accroissements de Safran, ASML, Hermès, réductions de Deutsche Telekom, LVMH, ING Groep, Thalès ; et, sorties de Neste Oyj, MTU Aero, Pernod Ricard.

Poche taux :

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin. La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0,50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 18,07% pour la part M et de 1,03% pour la part N (qui a été abondée le 02/09/2024) contre 17,50% (part M) et 1,18% (part N) pour son indice de référence (30% Euro Stoxx®, 30% MSCI World Ex EMU et 40% Bloomberg Barclays Euro Aggregate).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
UFF GLOBAL ALLOCATION PART N	FR001400OY08	02/09/2024	30/09/2024	1,03%	1,18%	100,00 €	101,03 €
UFF GLOBAL ALLOCATION PART M	FR0007037866	29/09/2023	30/09/2024	18,07%	17,50%	1 029,67 €	1 206,34 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

MOUVEMENTS
(en devise de comptabilité, hors
frais)

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONNS	CESSONS
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	LU0290355717	Xtr2 EGB 1CC	15 871 036,38	21 880 894,26
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	17 412 781,11	19 363 308,91
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00BFNM3B99	iShares MSCI EMU ESG	6 891 451,89	18 382 659,52
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	FRO007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	1 301 044,41	12 713 478,77
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B0M63284	ISHARES PROP EURO	11 828 255,15	4 679 911,20
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00BH2P908	ISH USA ESG EH ACC	2 836 391,47	10 383 807,92
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B5M4WH52	ISHR JP EM LCL		8 291 067,42
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	IE00B66F4759	ISHS EUR HIG YLD C	6 022 988,49	7 772 480,25
UFF GLOBAL ALLOCATION	OBLIGATIONS	IT0005415416	ITAL BU 0,65 05-26	4 776 051,85	4 831 640,05
UFF GLOBAL ALLOCATION	OPC	FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	4 081 898,74	

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** **19 910 868 euros**
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** **52 422 712 euros**
- **Options :** **82 428 584 euros**

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **BNP PARIBAS SA**
- **CREDIT AGRICOLE CIB**
- **SOCIETE GENERALE**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, UFF Global Allocation n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice **2023**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit **339** personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre **2023** s'est élevé à **39 623 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **29 399 000 euros**, soit **74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **10 224 000 euros (**)**, soit **26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice **2023**.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice **2023**, **2 395 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **7** personnes au 31 décembre **2023**), **12 132 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **64** personnes au 31 décembre **2023**).

(* Effectif présent au 31 décembre **2023**)

(** Bonus **2023** versé en février **2024**)

Information relative à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

UFF Global Allocation n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que UFF Global Allocation ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).



UFF GLOBAL ALLOCATION

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

UFF GLOBAL ALLOCATION
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement UFF GLOBAL ALLOCATION relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



pwc

UFF GLOBAL ALLOCATION

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.27 16:07:08 +0100



Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	287 248 131,75
Actions et valeurs assimilées (A)	73 021 091,08
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	73 021 091,08
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	56 267 037,65
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	56 267 037,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	154 305 822,69
OPCVM	154 305 822,69
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	3 654 180,33
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	287 248 131,75
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 218 164,59
Comptes financiers	1 398 125,20
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	6 616 289,79
Total Actif I+II	293 864 421,54

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	245 832 228,17
Report à nouveau sur revenu net	679,84
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	42 455 550,89
Capitaux propres	288 288 458,90
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	288 288 458,90
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	3 333 759,75
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	3 333 759,75
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	448 591,51
Concours bancaires	1 793 611,38
Sous-total autres passifs IV	2 242 202,89
Total Passifs : I+II+III+IV	293 864 421,54

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	2 106 993,30
Produits sur obligations	742 359,27
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	515 180,11
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	161 824,58
Sous-total Produits sur opérations financières	3 526 357,26
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-14 799,49
Sous-total Charges sur opérations financières	-14 799,49
Total Revenus financiers nets (A)	3 511 557,77
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-1 338 005,15
Frais de gestion de la société de gestion	-1 338 005,15
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 338 005,15
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	2 173 552,62
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-98 268,42
Sous-total Revenus nets I = C+D	2 075 284,20

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	17 097 498,52
Frais de transactions externes et frais de cession	-810 698,64
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	16 286 799,88
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-665 936,51
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	15 620 863,37
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	29 359 742,54
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-12 318,71
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	29 347 423,83
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-2 648 897,73
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	26 698 526,10
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-1 939 122,78
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-1 939 122,78
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	42 455 550,89

ANNEXE

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	288 288 458,90	282 864 117,66	285 584 383,43	361 225 971,06	367 913 335,97
Nombre de titres					
Catégorie de parts M	238 977,0342	274 711,4142	301 931,7942	332 421,9942	397 240,9142
Catégorie de parts N	1,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts M en EUR	1 206,34	1 029,67	945,85	1 086,64	926,17
Catégorie de parts N en EUR	101,03 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts M en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts M en EUR	8,69	6,33	4,03	1,88	4,85
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts M en EUR	-	-	0,57	0,24	0,44
Catégorie de parts N en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts M en EUR	-	-7,00	28,03	58,43	7,84
Catégorie de parts N en EUR	0,26	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024 avec une valeur nominale de EUR 100.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La gestion est discrétionnaire quant à l'allocation d'actifs et à la sélection des valeurs.

Le portefeuille pourra être exposé :

- Entre 40% et 80% de l'actif net en actions et titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou aux droits de vote de sociétés ;
- Entre 20% et 60% de l'actif net en titre de créance et instruments du marché monétaire.

Le FCP pourra être exposé dans la limite de 30% de son actif net aux marchés actions et taux des pays émergents.

L'exposition du portefeuille aux différentes classes d'actifs sera réalisée directement via des titres en direct et indirectement par des instruments financiers à termes et/ou par l'intermédiaire d'OPC.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en toutes devises. Le FCP pourra détenir des titres libellés en devises de pays émergents, dans la limite de 30% de l'actif net. L'exposition du FCP au risque de change peut atteindre 100% de l'actif net.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- Analyse macro-économique et des tendances des marchés définissant les grandes stratégies d'investissement entre actions et taux.

- Identification des principales thématiques d'investissement et de leur pondération dans le portefeuille :
 - Pour les marchés actions, en fonction des orientations sectorielles et géographiques. La sélection s'appuiera principalement sur l'analyse financière fondamentale en s'inscrivant dans une logique d'investisseur à long terme ;
 - Pour les marchés de taux, en fonction de la situation des émetteurs et de leur prime de risque, de leur notation et de la maturité des titres.
- Identification des supports d'investissement, en direct ou via des OPC.

La sensibilité du FCP est comprise entre 0 et +8.

En outre, l'exposition pourra être ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés, mais également dans des parts ou actions d'OPC, et ce à hauteur de 100% de l'actif net.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux et est datée de la veille.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours d'ouverture (J)
- Zone Europe : cours de clôture (J-1)
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créance négociables

Les Titres de Crédit Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Crédit Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence la veille du jour de l'évaluation défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- Les TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.
- Les TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ou taux équivalent dans la devise considérée.
- Les TCN d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché de la veille du jour de l'évaluation communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.

Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)

Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les swaps d'indice et autres swaps

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie. Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Europe : au cours de compensation de (J-1)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Un titre est noté « Investment grade » si sa note se situe dans la fourchette de Aaa à Baa3 pour Moody's ou de AAA à BBB- pour Standard & Poor's. Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec une note inférieure sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

En cas de notation non disponible, le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 0,50% TTC pour les parts M,
- 1,65% TTC pour les parts N.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de part M :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part N :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de part M :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de part N :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	282 864 117,66
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	295 187 553,60
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-335 515 906,73
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 173 552,62
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	16 286 799,88
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	29 347 423,83
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-266 721,23
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-1 939 122,78
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	150 762,05 ⁽²⁾
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	288 288 458,90

(2) Remboursement commissions de mouvements

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Italie +/-	Autres pays +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	73 021	24 990	16 414	9 851	6 412	15 354
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	4 516	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-4 029	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	73 508	NA	NA	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Montants exprimés en milliers	+/-					
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Montants exprimés en milliers	+/-				
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	56 267	52 436	-	3 831	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 398	-	-	-	1 398
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 794	-	-	-	-1 794
Hors-bilan					
Futures	NA	47 907	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	100 343	-	3 831	-396

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	2 118	4 200	4 047	45 902
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 398	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 794	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	37 511	25 546	-15 150
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	-396	2 118	41 711	29 593	30 752

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD +/-	NOK +/-	JPY +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	2 714	158	-	2 884
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	168	-	-	1 491
Comptes financiers	546	4	-	12
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	0	1 793

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	USD +/-	NOK +/-	JPY +/-	Autres +/-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	11 307	11 230	8 864	-
Devises à livrer	-11 316	-	-	-8 613
Futures options swap	11 988	-	-	-1 521
Autres opérations	-	-	-	-
Total	15 407	11 392	8 864	-3 954

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements Montants exprimés en milliers	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	56 267	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	56 267	-	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	2 201	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	2 201	
CACEIS Bank	2 201	
Comptes financiers	1 398	
CACEIS Bank	1 398	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	289	
Collatéral espèces	289	
CACEIS Bank	289	
Concours bancaires	1 794	
CACEIS Bank	1 794	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	OFI INVEST AM	France	Actions	EUR	55 429
FR0007085386	OFI INVEST ESG CRÉDIT EUROPE IC	OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	25 019
IE00BHZPJ908	ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF USD ACC	BLACKROCK LUX	Irlande	Actions	EUR	11 273
LU0290355717	Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF 1CC	DWS	Luxembourg	Obligations	EUR	9 259
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	8 986
IE00BF1F565	iShares Core Euro Corp Bond UCITS ETF EUR Acc	BLACKROCK LUX	Irlande	Obligations	EUR	7 606
IE00BOM63284	ISHARES PROP EURO	BLACKROCK LUX	Irlande	Actions	EUR	7 401
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	OFI INVEST AM	France	Actions	EUR	6 186
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	5 944

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
IE0005042456 BLACKROCK LUX	iShares Core FTSE 100 UCITS ETF GBP (Dist)	Irlande	Actions	EUR	4 949
LU1681044720 AMUNDI AM	AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF - EUR C	Luxembourg	Actions	EUR	3 641
FR0007478052 OFI INVEST AM	OFI INVEST ASIE	France	Actions	EUR	3 235
FR0010838607 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	France	Actions	EUR	2 226
FR0010730630 OFI INVEST AM	OFI INVEST INFLATION EURO	France	Obligations	EUR	1 350
FR0011381227 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG MONETAIRE	France	Monétaire	EUR	1 171
IE00BFNM3B99 BLACKROCK LUX	iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	Irlande	Actions	EUR	631
FR0010706077 ALPHA	ALF ALPHA C FCP	France	Autres	EUR	0
Total					154 306

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	2 201 044,49
Vente à règlement différé	2 970 436,93
Coupons à recevoir	46 683,17
Total créances	5 218 164,59
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-138 445,02
Collatéral espèces reçu	-289 013,87
Autre	-21 132,62 ⁽³⁾
Total dettes	-448 591,51
Total	4 769 573,08

(3) Frais RTO

Souscriptions rachats

Catégorie de parts M	
Parts émises	246 913,7742
Parts rachetées	282 648,1542
Catégorie de parts N	
Parts émises	1,0000 ⁽⁴⁾
Parts rachetées	-

(4) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024.

Commissions

Catégorie de parts M	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts N	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts M	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,51
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	129 479,81
Catégorie de parts N	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,52 ⁽⁵⁾
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(5) La catégorie de parts N ayant été créée le 02/09/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	74 087,4397	748,16	55 429 258,89
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	11 420,00	283,24	3 234 600,80
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	5 6311 1 595	722,93	8 985 675,39
FR0007085386	OFI INVEST ESG CRÉDIT EUROPE IC	17 006,00	1 471,19	25 019 057,14
FR0011381227	OFI INVEST ESG MONETAIRE	11,00	106 469,63	1 171 165,93
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO	895,00	1 507,92	1 349 588,40
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	275,00	22 494,82	6 186 075,50
FR0010838607	OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	96,00	23 189,31	2 226 173,76
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	5 253,00	1 131,46	5 943 559,38
<i>Sous-total</i>				<i>109 545 155,19</i>

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

30/09/2024

Catégorie de parts M

Revenus nets	136 161,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-1 939 122,78
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 802 961,36
Report à nouveau	679,84
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 802 281,52
 Affectation :	
Distribution	136 216,91
Report à nouveau du revenu de l'exercice	624,35
Capitalisation	-
Total	136 841,26
 * Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	8,12
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
 ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	238 977,0342
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,57
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Catégorie de parts N

Revenus nets	0,00⁽⁶⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	0,00
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	0,00
 Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	0,00
Total	0,00
 * Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
 ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

(6) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

30/09/2024

Catégorie de parts M		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		15 620 863,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		15 620 863,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		15 620 863,11
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		15 620 863,11
Capitalisation		-
Total		15 620 863,11
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		238 977,0342
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		-
Catégorie de parts N		
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice		0,26⁽⁷⁾
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)		0,26
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées		0,26
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		-
Capitalisation		0,26
Total		0,26
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		-

(7) La catégorie de parts N a été créée le 02/09/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				73 021 091,08	25,33
ABB LTD-REG	Manufacture	CHF	1 454,00	75 661,44	0,03
ACCENTURE PLC - CL A	IT/Communication	USD	182,00	57 643,80	0,02
ADVANCED MICRO DEVICES INC	Manufacture	USD	173,00	25 434,20	0,01
ADYEN NV	IT/Communication	EUR	260,00	364 676,00	0,13
AENA SME SA	Transport	EUR	2 682,00	529 963,20	0,18
AGCO	Manufacture	USD	380,00	33 320,01	0,01
AIR LIQUIDE SA	Manufacture	EUR	6 724,00	1 165 000,24	0,40
AIRBUS SE	Manufacture	EUR	4 502,00	590 752,44	0,20
AIXTRON SE	Manufacture	EUR	2 186,00	34 877,63	0,01
AKZO NOBEL	Manufacture	EUR	5 440,00	344 352,00	0,12
ALLIANZ SE-REG	Finance/Assurance	EUR	5 599,00	1 651 705,00	0,57
ALPHABET- A	IT/Communication	USD	437,00	64 940,15	0,02
AMADEUS IT GROUP SA	IT/Communication	EUR	6 172,00	400 686,24	0,14
AMBARELLA INC	Manufacture	USD	550,00	27 796,92	0,01
AMERICAN TOWER CORP	Immobilier	USD	279,00	58 137,40	0,02
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	Manufacture	EUR	2 856,00	169 589,28	0,06
APPLIED MATERIALS INC	Manufacture	USD	205,00	37 113,26	0,01
ARCELORMITTAL	Manufacture	EUR	6 147,00	144 700,38	0,05
ARISTA NETWORKS INC	Manufacture	USD	156,00	53 649,85	0,02
ARM HOLDINGS PLC-ADR	Manufacture	USD	201,00	25 756,02	0,01
ASM INTERNATIONAL NV	Manufacture	EUR	59,00	34 774,60	0,01
ASML HOLDING NV	Manufacture	EUR	5 507,00	4 106 019,20	1,42
ASSICURAZIONI GENERALI	Finance/Assurance	EUR	12 508,00	324 582,60	0,11
ATLAS COPCO AB-A SHS	Manufacture	SEK	3 071,00	53 327,85	0,02
AUTOSTORE HOLDINGS LTD-W/I	IT/Communication	NOK	26 774,00	24 598,83	0,01
AXA	Finance/Assurance	EUR	33 839,00	1 168 460,67	0,41
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	Finance/Assurance	EUR	129 710,00	1 259 224,68	0,44
BANCO SANTANDER S.A.	Finance/Assurance	EUR	169 692,00	780 668,05	0,27
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	Manufacture	EUR	1 517,00	172 255,35	0,06
BEIERSDORF AG	Manufacture	EUR	953,00	128 797,95	0,04
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	Manufacture	EUR	1 289,00	102 063,02	0,04
BNP PARIBAS	Finance/Assurance	EUR	16 671,00	1 026 100,05	0,36
BRENTAG AG NAMEN	Commerce	EUR	3 589,00	240 391,22	0,08
BROADCOM INC	Manufacture	USD	347,00	53 633,35	0,02
CAIXABANK S.A.	Finance/Assurance	EUR	114 001,00	611 501,36	0,21
CAPGEMINI SE	IT/Communication	EUR	3 236,00	627 622,20	0,22
CARLSBERG AS.B	Manufacture	DKK	4 485,00	479 866,39	0,17
CARRIER GLOBAL CORP	Manufacture	USD	775,00	55 893,33	0,02
CATERPILLAR INC	Manufacture	USD	143,00	50 114,39	0,02
CELLNEX TELECOM SA	IT/Communication	EUR	8 280,00	301 640,40	0,10
CHECK POINT SOFTWARE TECH	IT/Communication	USD	697,00	120 414,47	0,04

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CHENIERE ENERGY INC	Commerce	USD	391,00	63 005,64	0,02
CISCO SYSTEMS	Manufacture	USD	2 241,00	106 864,41	0,04
CLOUDFLARE INC - CLASS A	IT/Communication	USD	256,00	18 554,58	0,01
COMMERZBANK AG	Finance/Assurance	EUR	30 766,00	508 408,15	0,18
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	Energie	EUR	2 371,00	50 075,52	0,02
CRH PLC	Manufacture	USD	846,00	70 299,75	0,02
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC - A	IT/Communication	USD	112,00	28 146,27	0,01
CROWN CASTLE INTL CORP	Admin. privée	USD	456,00	48 470,30	0,02
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	Manufacture	EUR	10 555,00	354 964,65	0,12
DANONE	Manufacture	EUR	14 606,00	954 356,04	0,33
DASSAULT AVIATION SA	Manufacture	EUR	545,00	100 825,00	0,03
DASSAULT SYST.	IT/Communication	EUR	1 919,00	68 373,97	0,02
DATADOG INC - CLASS A	IT/Communication	USD	260,00	26 804,89	0,01
DEERE & CO	Manufacture	USD	136,00	50 855,14	0,02
DELL TECHNOLOGIES -C W/I	Manufacture	USD	590,00	62 666,19	0,02
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	Transport	EUR	12 730,00	83 763,40	0,03
DEUTSCHE TELEKOM AG	IT/Communication	EUR	12 942,00	341 539,38	0,12
DSV A/S	Transport	DKK	356,00	66 021,88	0,02
DYNATRACE INC	IT/Communication	USD	911,00	43 646,05	0,02
E.ON AG NOM.	Energie	EUR	83 410,00	1 113 940,55	0,39
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	Manufacture	USD	191,00	56 722,40	0,02
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	Energie	EUR	2 987,00	46 925,77	0,02
EIFFAGE	Construction	EUR	3 041,00	263 472,24	0,09
ELEC DE PORTUGAL	Energie	EUR	14 219,00	58 326,34	0,02
ELIA SYSTEM	Energie	EUR	580,00	59 566,00	0,02
ELISA COMMUNICATION OXJ - A	IT/Communication	EUR	1 737,00	82 715,94	0,03
EMERSON ELECTRIC	Manufacture	USD	534,00	52 330,61	0,02
ENDESA SA	Energie	EUR	3 454,00	67 802,02	0,02
ENEL SPA	Energie	EUR	220 958,00	1 585 373,65	0,55
ENGIE	Energie	EUR	52 774,00	818 788,61	0,28
ENI SPA	Energie	EUR	38 695,00	529 424,99	0,18
EQUINIX INC	IT/Communication	USD	61,00	48 515,24	0,02
EQUINOR ASA	Mines	NOK	2 096,00	47 554,50	0,02
ESSILORLUXOTTICA	Manufacture	EUR	4 444,00	944 794,40	0,33
EVONIK INDUSTRIES AG	Manufacture	EUR	16 028,00	336 588,00	0,12
FDX CORPORATION EX FEDERAL EXPRESS	Transport	USD	213,00	52 232,28	0,02
FORTUM CORPORATION	Energie	EUR	3 802,00	56 250,59	0,02
FORVIA	Manufacture	EUR	10 956,00	101 101,97	0,04
FREENET NOM.	IT/Communication	EUR	4 534,00	121 148,48	0,04
FREEPORT-MCMORAN INC	Mines	USD	946,00	42 313,80	0,01
FRESENIUS	Santé/Social	EUR	21 462,00	734 644,26	0,25
GALP ENERGIA SGPS SA	Mines	EUR	3 594,00	60 379,20	0,02
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	Mines	EUR	610,00	77 287,00	0,03
GE VEROVA INC	Energie	USD	366,00	83 618,73	0,03

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GEA GROUP	Manufacture	EUR	9 926,00	436 346,96	0,15
GLANBIA PLC	Manufacture	EUR	4 411,00	69 737,91	0,02
HALLIBURTON CO	Mines	USD	1 301,00	33 864,12	0,01
HEIDELBERGER ZEMENT	Manufacture	EUR	3 573,00	348 724,80	0,12
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	Manufacture	EUR	4 650,00	392 460,00	0,14
HENSOLDT AG	Manufacture	EUR	1 914,00	56 386,44	0,02
HERMES INTERNATIONAL	Manufacture	EUR	446,00	983 876,00	0,34
HEXAGON AB-B SHS	Manufacture	SEK	4 560,00	44 015,91	0,02
HP ENTERPRISE	Manufacture	USD	4 362,00	79 966,42	0,03
IBERDROLA SA	Energie	EUR	28 166,00	391 225,74	0,14
IMI PLC	Manufacture	GBP	2 676,00	58 276,69	0,02
INDITEX	Commerce	EUR	25 066,00	1 332 007,24	0,46
INFINEON TECHNOLOGIES	Manufacture	EUR	22 956,00	722 195,76	0,25
ING GROEP NV	Finance/Assurance	EUR	48 400,00	787 661,60	0,27
INTESA SANPAOLO	Finance/Assurance	EUR	273 963,00	1 051 333,01	0,36
IPSEN	Manufacture	EUR	1 089,00	120 334,50	0,04
ITALGAS SPA	Energie	EUR	13 102,00	71 143,86	0,02
IVECO GROUP NV	Manufacture	EUR	19 759,00	178 186,66	0,06
KBC GROUPE	Finance/Assurance	EUR	5 126,00	366 098,92	0,13
KION GROUP AG	Manufacture	EUR	1 059,00	37 393,29	0,01
KLA TENCOR	Manufacture	USD	66,00	45 796,39	0,02
KONGSBERG GRUPPEN	Manufacture	NOK	983,00	86 299,96	0,03
KONINKLIJKE AHOLD NV	Commerce	EUR	20 488,00	635 742,64	0,22
KONINKLIJKE KPN NV	IT/Communication	EUR	110 121,00	404 033,95	0,14
L'OREAL	Manufacture	EUR	3 185,00	1 280 529,25	0,44
LEG IMMOBILIEN SE	Immobilier	EUR	1 781,00	167 022,18	0,06
LEONARDO SPA	Manufacture	EUR	3 168,00	63 423,36	0,02
LINDE PLC	Manufacture	USD	159,00	67 936,69	0,02
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Manufacture	EUR	3 354,00	2 309 229,00	0,80
MARTIN MARIETTA MATERIALS INC	Mines	USD	102,00	49 192,69	0,02
MARVELL TECHNOLOGY INC	Manufacture	USD	477,00	30 824,10	0,01
MEDIOBANCA SPA	Finance/Assurance	EUR	4 862,00	74 510,15	0,03
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	Manufacture	EUR	9 047,00	525 087,88	0,18
MERCK KGA	Manufacture	EUR	2 243,00	354 394,00	0,12
META PLATFORMS INC-CLASS A	IT/Communication	USD	99,00	50 778,69	0,02
MICHELIN (CGDE)	Manufacture	EUR	19 287,00	703 204,02	0,24
MICROSOFT CORP	IT/Communication	USD	171,00	65 930,11	0,02
MOBILEYE GLOBAL INC-A	IT/Communication	USD	1 601,00	19 652,97	0,01
MONGODB INC	IT/Communication	USD	64,00	15 503,25	0,01
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	Manufacture	EUR	317,00	88 760,00	0,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	Finance/Assurance	EUR	2 973,00	1 469 553,90	0,51
NESTE OYJ	Manufacture	EUR	2 560,00	44 620,80	0,02
NEXTERA ENERGY GROUP	Energie	USD	1 271,00	96 265,96	0,03
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	Manufacture	SEK	9 156,00	45 047,55	0,02

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NOKIA (AB) OYJ	Manufacture	EUR	94 243,00	369 809,53	0,13
NORDEA BANK ABP	Finance/Assurance	EUR	49 991,00	529 404,69	0,18
NOVARTIS AG-REG	Manufacture	CHF	6 184,00	638 138,62	0,22
NOVO NORDISK A/S-B	Manufacture	DKK	3 652,00	385 449,83	0,13
NVIDIA CORP	Manufacture	USD	399,00	43 416,12	0,02
OMV AG	Manufacture	EUR	1 275,00	48 909,00	0,02
ORANGE	IT/Communication	EUR	37 644,00	387 168,54	0,13
PALANTIR TECHNOLOGIES INC-A	IT/Communication	USD	1 041,00	34 698,45	0,01
PALO ALTO NETWORKS INC	IT/Communication	USD	140,00	42 876,22	0,01
PANDORA A/S	Manufacture	DKK	2 833,00	418 984,46	0,15
PROLOGIS	Immobilier	USD	346,00	39 149,57	0,01
PROSUS NV	IT/Communication	EUR	13 314,00	522 707,64	0,18
PRYSMIAN SPA	Manufacture	EUR	14 184,00	924 796,80	0,32
PUBLICIS GROUPE SA	Science/Technologie	EUR	7 713,00	757 416,60	0,26
QINETIQ GROUP PLC	Manufacture	GBP	16 803,00	90 754,98	0,03
RAPID7 INC	IT/Communication	USD	632,00	22 589,02	0,01
RED ELECTRICA DE ESPANA	Energie	EUR	4 718,00	82 423,46	0,03
REMY COINTREAU RTS 16/09/2024	Manufacture	EUR	1 106,00	0,00	0,00
REPSOL SA	Manufacture	EUR	3 992,00	47 285,24	0,02
REXEL	Commerce	EUR	7 806,00	202 721,82	0,07
ROCKWELL AUTOMATION INC	Manufacture	USD	154,00	37 043,90	0,01
SAAB AB-B	Manufacture	SEK	3 064,00	58 474,11	0,02
SAFRAN SA	Manufacture	EUR	7 589,00	1 602 037,90	0,56
SAINT-GOBAIN	Commerce	EUR	13 389,00	1 094 149,08	0,38
SANOFI	Manufacture	EUR	17 257,00	1 775 745,30	0,62
SAP SE	IT/Communication	EUR	14 481,00	2 959 916,40	1,03
SBA COMMUNICATIONS	Immobilier	USD	244,00	52 623,81	0,02
SCHLUMBERGER LTD	Mines	USD	1 013,00	38 076,56	0,01
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Manufacture	EUR	8 916,00	2 105 959,20	0,73
SENTINELONE INC -CLASS A	IT/Communication	USD	1 069,00	22 911,59	0,01
SHELL PLC	Mines	EUR	2 131,00	63 003,02	0,02
SHELL RTS 15/08/2024	Mines	GBP	2 131,00	0,00	0,00
SIEMENS AG-REG	Manufacture	EUR	12 349,00	2 239 367,66	0,78
SIEMENS HEALTHINEERS AG	Manufacture	EUR	4 085,00	220 018,10	0,08
SIGNIFY NV	Manufacture	EUR	6 865,00	145 263,40	0,05
SMITHS GROUP PLC	Manufacture	GBP	4 603,00	92 773,64	0,03
SMURFIT WESTROCK PLC	Manufacture	GBP	4 753,00	213 529,40	0,07
SNAM	Transport	EUR	16 226,00	74 169,05	0,03
SNOWFLAKE INC-CLASS A	IT/Communication	USD	135,00	13 893,73	0,00
SOLVAY	Manufacture	EUR	7 038,00	247 737,60	0,09
SPECTRIS PLC	Manufacture	GBP	1 613,00	52 884,61	0,02
SR TELEPERFORMANCE	Science/Technologie	EUR	1 103,00	102 579,00	0,04
STELLANTIS NV	Manufacture	EUR	34 674,00	430 234,99	0,15
STMICROELECTRONICS NV	Manufacture	EUR	15 558,00	414 465,12	0,14
SUNRUN INC	Manufacture	USD	1 774,00	28 706,99	0,01

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SVITZER GROUP A/S	Transport	DKK	56,00	2 103,39	0,00
SYENSQ SA	Manufacture	EUR	3 996,00	318 121,56	0,11
TECHNIP ENERGIES NV	Mines	EUR	9 108,00	196 914,96	0,07
TELEFONICA SA	IT/Communication	EUR	41 591,00	182 834,04	0,06
TERNA	Energie	EUR	9 760,00	78 938,88	0,03
TESLA INC	Manufacture	USD	163,00	38 211,27	0,01
THALES	Manufacture	EUR	3 088,00	440 194,40	0,15
THYSSENKRUPP AG	Commerce	EUR	2 991,00	10 393,73	0,00
TOTALENERGIES SE	Manufacture	EUR	37 459,00	2 191 351,50	0,76
TRANE TECHNOLOGIES PLC	Manufacture	USD	181,00	63 043,89	0,02
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	Immobilier	EUR	1 958,00	153 898,80	0,05
UNICREDIT SPA	Finance/Assurance	EUR	36 993,00	1 456 229,45	0,51
UNILEVER PLC	Manufacture	EUR	5 881,00	342 391,82	0,12
UNION PACIFIC CORP	Transport	USD	274,00	60 512,99	0,02
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Eau/Déchets	EUR	9 007,00	265 886,64	0,09
VINCI SA	Construction	EUR	9 536,00	1 000 803,20	0,35
VOEST-ALPINE AG	Manufacture	EUR	7 032,00	164 408,16	0,06
VOLVO AB-B SHS	Manufacture	SEK	4 589,00	108 792,52	0,04
VONOVA SE	Immobilier	EUR	18 034,00	590 252,82	0,20
WACKER CHEMIE AG	Manufacture	EUR	483,00	42 793,80	0,01
WAERTSILAE CORPORATION	Manufacture	EUR	6 286,00	126 348,60	0,04
WIENERBERGER AG	Manufacture	EUR	6 428,00	190 911,60	0,07
WOLTERS KLUWER	IT/Communication	EUR	5 936,00	898 116,80	0,31
XPO LOGISTICS IN	Transport	USD	323,00	31 114,85	0,01
XYLEM	Manufacture	USD	417,00	50 452,50	0,02
ZSCALER INC	IT/Communication	USD	131,00	20 064,64	0,01
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Obligations et valeurs assimilées				56 267 037,65	19,52
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				56 267 037,65	19,52
ALLEMAGNE 2.5% 04/07/2044	Admin. publique	EUR	237 000,00	239 788,16	0,08
AUST GOVE BON 4.15% 15/03/2037	Admin. publique	EUR	110 000,00	127 795,63	0,04
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/02/2030	Admin. publique	EUR	436 000,00	385 044,68	0,13
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/02/2031	Admin. publique	EUR	160 000,00	137 323,20	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/10/2040	Admin. publique	EUR	240 000,00	150 927,60	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20/02/2029	Admin. publique	EUR	490 000,00	456 476,05	0,16
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	230 000,00	138 198,35	0,05

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.85% 30/06/2020	Admin. publique	EUR	151 000,00	70 938,15	0,02
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	340 000,00	336 365,21	0,12
BELGIQUE 3.75% 22/06/2045	Admin. publique	EUR	80 000,00	86 813,56	0,03
BELGIQUE 4.25% 03/2041	Admin. publique	EUR	50 000,00	58 184,77	0,02
BELGIQUE 5%04-35 OLO	Admin. publique	EUR	320 000,00	391 425,10	0,14
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22/10/2027	Admin. publique	EUR	360 000,00	336 916,80	0,12
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.1% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	261 063,00	229 876,27	0,08
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	225 000,00	149 806,76	0,05
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	90 634,00	38 771,54	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22/06/2025	Admin. publique	EUR	140 000,00	138 317,99	0,05
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22/06/2027	Admin. publique	EUR	890 000,00	860 372,45	0,30
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	174 259,00	112 364,35	0,04
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.45% 22/06/2037	Admin. publique	EUR	380 000,00	321 722,08	0,11
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.6% 22/06/2047	Admin. publique	EUR	50 000,00	36 900,31	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22/06/2050	Admin. publique	EUR	45 741,00	33 186,50	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.9% 22/06/2038	Admin. publique	EUR	20 000,00	17 620,09	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	738 000,00	721 982,32	0,25
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	212 924,00	194 490,10	0,07
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 0.5% 15/08/2027	Admin. publique	EUR	600 000,00	577 927,52	0,20
COMMUNAUTE EUROPEEN BRU 0.3% 04/11/2050	Autre	EUR	33 000,00	17 104,47	0,01
CPPIB CAPITAL 0.875% 06/02/2029	Finance/Assurance	EUR	250 000,00	235 484,51	0,08
ESPAGNE 1.6% 30/04/2025	Admin. publique	EUR	1 820 000,00	1 819 262,03	0,63
ESPAGNE 4.90%07-30/07/2040	Admin. publique	EUR	130 000,00	155 772,08	0,05
ESPAGNE 5.15% 10/2044	Admin. publique	EUR	100 000,00	128 862,44	0,04
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	151 000,00	111 932,86	0,04
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/04/2052	Admin. publique	EUR	60 000,00	28 936,63	0,01
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/09/2031	Admin. publique	EUR	268 000,00	228 918,42	0,08
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.25% 15/09/2040	Admin. publique	EUR	1 000,00	663,25	0,00
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15/04/2043	Admin. publique	EUR	69 000,00	45 292,20	0,02
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15/09/2029	Admin. publique	EUR	44 000,00	40 357,37	0,01
FRAN GOVE BON 0.5% 25/05/2026	Admin. publique	EUR	438 000,00	426 251,01	0,15

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRAN GOVE BON 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	390 727,00	325 339,64	0,11
FRANCE 3.25% 25/05/2045	Admin. publique	EUR	70 000,00	69 741,72	0,02
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	825 043,00	551 871,94	0,19
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	274 280,00	144 783,15	0,05
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	2 296 000,00	1 996 858,88	0,69
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25/11/2029	Admin. publique	EUR	3 713 000,00	3 273 436,50	1,14
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.1% 25/07/2031	Admin. publique	EUR	2 970 000,00	3 427 251,34	1,19
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2029	Admin. publique	EUR	610 000,00	559 462,00	0,19
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2072	Admin. publique	EUR	422 731,00	154 738,92	0,05
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	358 742,00	214 436,65	0,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.6% 25/07/2034	Admin. publique	EUR	380 000,00	404 247,98	0,14
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2028	Admin. publique	EUR	1 060 000,00	1 004 229,41	0,35
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	527 224,00	271 165,13	0,09
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25/05/2031	Admin. publique	EUR	1 440 000,00	1 354 085,95	0,47
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	265 947,00	180 106,61	0,06
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	240 000,00	201 572,78	0,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	13 849,00	10 805,45	0,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 3.5% 25/11/2033	Admin. publique	EUR	1 170 000,00	1 267 316,00	0,44
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 4.0% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	127 591,00	140 693,86	0,05
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 15/05/2027	Admin. publique	EUR	270 000,00	257 649,42	0,09
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	580 000,00	515 253,19	0,18
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	150 000,00	106 935,92	0,04
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15/05/2050	Admin. publique	EUR	97 927,00	75 371,32	0,03
ITAL BUON POL 2.8% 01/03/2067	Admin. publique	EUR	130 000,00	99 733,11	0,03
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.6% 01/08/2031	Admin. publique	EUR	250 000,00	213 871,47	0,07
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.9% 01/04/2031	Admin. publique	EUR	400 000,00	352 003,89	0,12
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01/03/2037	Admin. publique	EUR	94 000,00	69 807,55	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01/12/2031	Finance/Assurance	EUR	730 000,00	636 368,46	0,22
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.35% 01/04/2030	Admin. publique	EUR	450 000,00	417 027,19	0,14

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30/04/2045	Admin. publique	EUR	250 000,00	169 256,86	0,06
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01/03/2032	Admin. publique	EUR	1 650 000,00	1 503 295,17	0,52
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01/12/2030	Admin. publique	EUR	1 012 000,00	945 638,18	0,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.05% 01/08/2027	Admin. publique	EUR	1 180 000,00	1 172 428,89	0,41
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01/03/2072	Admin. publique	EUR	130 000,00	82 587,20	0,03
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01/09/2052	Admin. publique	EUR	83 000,00	57 939,49	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01/09/2033	Admin. publique	EUR	2 179 000,00	2 060 741,46	0,71
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	394 000,00	300 371,05	0,10
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01/12/2032	Admin. publique	EUR	320 000,00	308 797,32	0,11
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	32 000,00	29 618,44	0,01
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	72 000,00	66 636,70	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	1 058 000,00	1 015 730,94	0,35
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 01/03/2030	Admin. publique	EUR	739 000,00	769 145,46	0,27
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	361 000,00	387 533,46	0,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.2% 01/03/2034	Admin. publique	EUR	1 580 000,00	1 700 643,56	0,59
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	1 750 000,00	1 879 921,35	0,65
KFW 0.25% 15/09/2025	Finance/Assurance	EUR	164 000,00	160 487,54	0,06
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15/09/2031	Finance/Assurance	EUR	457 000,00	387 683,91	0,13
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.375% 20/05/2036	Finance/Assurance	EUR	274 000,00	212 137,56	0,07
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/01/2027	Admin. publique	EUR	660 000,00	630 181,20	0,22
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	180 000,00	89 192,70	0,03
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	580 000,00	512 290,80	0,18
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	740 000,00	545 772,62	0,19
NETHERLANDS GOVERNMENT 2.5% 15/01/2033	Admin. publique	EUR	506 000,00	522 021,41	0,18
NETHERLANDS GOVERNMENT 4.0% 15/01/2037	Admin. publique	EUR	460 000,00	542 330,61	0,19
PORT OBRI DO 2.875% 21/07/2026	Admin. publique	EUR	270 000,00	275 175,90	0,10
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.7% 15/10/2027	Admin. publique	EUR	102 000,00	98 730,53	0,03
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12/10/2035	Admin. publique	EUR	43 567,00	36 223,09	0,01

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PORUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12/04/2052	Admin. publique	EUR	75 000,00	44 112,73	0,02
PORUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	146 575,00	108 250,36	0,04
PORUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	12 401,00	14 208,26	0,00
REPUBLIQUE DE FINLAND 0.75% 15/04/2031	Admin. publique	EUR	56 000,00	50 621,10	0,02
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 0.0% 15/05/2035	Admin. publique	EUR	859 000,00	683 154,11	0,24
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.2% 15/02/2034	Admin. publique	EUR	380 000,00	389 581,49	0,14
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.3% 15/02/2033	Admin. publique	EUR	1 680 000,00	1 740 007,17	0,60
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	321 000,00	239 253,88	0,08
SPAI GOVE BON 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	50 000,00	47 539,97	0,02
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31/01/2028	Admin. publique	EUR	1 210 000,00	1 120 587,05	0,39
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30/07/2037	Admin. publique	EUR	997 000,00	756 693,50	0,26
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	383 000,00	262 542,07	0,09
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31/10/2071	Admin. publique	EUR	107 000,00	56 608,47	0,02
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30/07/2035	Admin. publique	EUR	1 583 000,00	1 425 727,11	0,49
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	226 000,00	162 475,82	0,06
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	855 000,00	865 618,68	0,30
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	1 169 000,00	1 274 510,62	0,44
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	410 000,00	441 382,78	0,15
SPAIN GOVERNMENT BOND 4.0% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	520 000,00	561 540,30	0,19
SPGB 0 1/2 04/30/2030	Admin. publique	EUR	1 770 000,00	1 594 846,62	0,55
SPGB 1 10/31/2050	Admin. publique	EUR	139 000,00	80 723,92	0,03
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				154 305 822,69	53,52
OPCVM				154 305 822,69	53,52
AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF - EUR C	Finance/Assurance	EUR	316 393,00	3 641 050,64	1,26
ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF USD ACC	Finance/Assurance	EUR	1 207 912,00	11 273 442,70	3,91
ISHARES PROP EURO	Finance/Assurance	EUR	231 658,00	7 401 473,10	2,57
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	74 087,4397	55 429 258,89	19,23
OFI INVEST ASIE	Finance/Assurance	EUR	11 420,00	3 234 600,80	1,12

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	Finance/Assurance	EUR	5 6311	8 985 675,39	3,12
OFI INVEST ESG CRÉDIT EUROPE IC	Finance/Assurance	EUR	17 006,00	25 019 057,14	8,68
OFI INVEST ESG MONETAIRE	Finance/Assurance	EUR	11,00	1 171 165,93	0,41
OFI INVEST INFLATION EURO	Finance/Assurance	EUR	895,00	1 349 588,40	0,47
OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	275,00	6 186 075,50	2,15
OFI INVEST ISR MID CAPS EURO I	Finance/Assurance	EUR	96,00	2 226 173,76	0,77
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R	Finance/Assurance	EUR	5 253,00	5 943 559,38	2,06
Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF 1CC	Finance/Assurance	EUR	41 832,00	9 258 676,56	3,21
iShares Core Euro Corp Bond UCITS ETF EUR Acc	Finance/Assurance	EUR	1 475 429,00	7 605 836,50	2,64
iShares Core FTSE 100 UCITS ETF GBP (Dist)	Finance/Assurance	EUR	514 493,00	4 948 908,17	1,72
iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	Finance/Assurance	EUR	75 063,00	631 279,83	0,22
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
ALF ALPHA C FCP	Finance/Assurance	EUR	10 465,7633	0,00	0,00
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				283 593 951,42	98,37

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
A/JPY/EUR/20241016	155 057,07	-	JPY	4 476 986,87	EUR	-4 321 929,80
A/JPY/EUR/20241016	111 103,99	-	JPY	2 853 933,43	EUR	-2 742 829,44
A/JPY/EUR/20241016	101 200,94	-	JPY	1 533 298,90	EUR	-1 432 097,96
A/NOK/EUR/20241016	64 005,75	-	NOK	2 968 028,52	EUR	-2 904 022,77
A/EUR/USD/20241016	58 804,21	-	EUR	3 185 904,25	USD	-3 127 100,04
A/EUR/USD/20241016	52 817,48	-	EUR	2 780 293,85	USD	-2 727 476,37
A/EUR/USD/20241016	23 827,82	-	EUR	2 657 222,38	USD	-2 633 394,56
A/NOK/EUR/20241016	20 362,07	-	NOK	5 595 469,18	EUR	-5 575 107,11
A/NOK/EUR/20241016	19 722,45	-	NOK	2 666 209,52	EUR	-2 646 487,07
A/EUR/USD/20241016	-	7 803,97	EUR	2 820 026,32	USD	-2 827 830,29
A/EUR/CHF/20241016	-	38 914,77	EUR	2 703 663,17	CHF	-2 742 577,94
A/EUR/CHF/20241016	-	44 877,29	EUR	1 424 133,28	CHF	-1 469 010,57
A/EUR/CHF/20241016	-	62 096,19	EUR	4 339 624,56	CHF	-4 401 720,75
A/USD/EUR/20241016	-	105 853,52	USD	5 504 780,69	EUR	-5 610 634,21
A/USD/EUR/20241016	-	109 656,69	USD	5 802 046,01	EUR	-5 911 702,70
Total	606 901,78	369 202,43		51 311 620,93		-51 073 921,58

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-		
		Actif	Passif			
Actions						
Futures						
EURO STOXX 50	-53	-	92 485,00	-2 665 900,00		
EURO STOXX MID EUR PRICE	279	160 580,00	-	7 181 460,00		
Sous-Total Futures		160 580,00	92 485,00	4 515 560,00		
Options						
EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10	3 235	210 275,00	-	14 477 927,90		
EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10	-3 235	-	142 340,00	-10 595 578,52		
HANG SENG CHINA ENTREPRISES - CALL 7 500 - 2024-12	740	1 587 744,70	-	17 487 989,56		
HANG SENG CHINA ENTREPRISES - CALL 8 000 - 2024-12	-1 480	-	2 087 116,01	-24 687 040,98		
S&P 500 - PUT 5 300 - 2024-10	-300	-	159 939,07	7 233 756,98		
S&P 500 - PUT 5 325 - 2024-10	300	174 723,35	-	-7 946 289,79		

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous-Total Options		1 972 743,05	2 389 395,08	-4 029 234,85
Total Actions		2 133 323,05	2 481 880,08	486 325,15
Taux d'intérêts				
Futures				
EURO BOBL	107	126 260,00	-	12 845 350,00
EURO BTP	-30	-	92 700,00	-3 644 100,00
EURO BUND	-139	-	151 190,00	-18 753 880,00
EURO BUXL	5	13 100,00	-	681 400,00
EURO OAT	7	8 190,00	-	887 880,00
EURO SCHATZ	350	204 680,19	-	37 511 250,00
LIFFE LONG GILT	48	-	4 038,22	5 678 312,60
US 5Y NOTE	129	-	58 315,78	12 700 938,92
Sous-Total Futures		352 230,19	306 244,00	47 907 151,52
Total Taux d'intérêts		352 230,19	306 244,00	47 907 151,52
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	283 593 951,42
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	237 699,35
Total instruments financiers à terme - actions	-348 557,03
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	45 986,19
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	385 292,07
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	6 616 289,79
Autres passifs (-)	-2 242 202,89
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	288 288 458,90

COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	283 134 486,11	285 086 433,15
Actions et valeurs assimilées	65 091 759,03	66 263 714,91
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	65 091 759,03	66 263 714,91
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	42 344 683,62	48 282 351,27
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	42 344 683,62	48 282 351,27
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	171 967 536,90	168 290 751,87
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	171 967 536,90	168 290 751,87
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	3 730 506,56	2 249 615,10
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 730 506,56	2 249 615,10
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	56 494 227,37	33 448 116,67
Opérations de change à terme de devises	53 507 030,78	28 806 940,60
Autres	2 987 196,59	4 641 176,07
Comptes financiers	506 231,96	901 967,10
Liquidités	506 231,96	901 967,10
Total de l'actif	340 134 945,44	319 436 516,92

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	284 515 311,02	277 117 942,25
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 923 938,51	8 429 867,95
Résultat de l'exercice (a, b)	272 745,15	36 573,23
Total des capitaux propres	282 864 117,66	285 584 383,43
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	3 437 151,75	2 204 156,83
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	3 437 151,75	2 204 156,83
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	3 437 151,75	2 204 156,83
Autres opérations	-	-
Dettes	53 452 779,47	31 398 748,51
Opérations de change à terme de devises	52 746 198,96	29 322 214,91
Autres	706 580,51	2 076 533,60
Comptes financiers	380 896,56	249 228,15
Concours bancaires courants	380 896,56	249 228,15
Emprunts	-	-
Total du passif	340 134 945,44	319 436 516,92

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	357 932 638,41	-
ACTIONS	5 611 591,19	-
VENTE - FUTURE - RUSSELL 2000 INDEX	5 611 591,19	-
TAUX	352 321 047,22	-
VENTE - FUTURE - EURO BTP	1 316 760,00	-
VENTE - FUTURE - EURO OAT	492 800,00	-
VENTE - FUTURE - US ULTRA 10Y	37 022 253,48	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.50 - 2024-09	69 025 495,53	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.75 - 2021-09	231 184 587,64	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - CALL 98.50 - 2024-06	13 279 150,57	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	409 887 368,00	132 783 068,25
ACTIONS	18 178 864,48	33 628 140,57
ACHAT - FUTURE - DJ EURO STOXX 50	9 795 320,00	3 182 400,00
ACHAT - FUTURE - DOW JONES 600 OIL & GAS	-	2 833 600,00
ACHAT - FUTURE - RUSSELL 2000 EMINI	-	5 834 678,57
ACHAT - FUTURE - S&P 500 INDEX	8 383 544,48	-
ACHAT - FUTURE - STOXX 50 DIVIDENDS	-	3 430 720,00
VENTE - FUTURE - EURO STOXX 50 DIVIDENDS	-	2 783 340,00
VENTE - FUTURE - S&P 500	-	5 880 000,00
VENTE - FUTURE - TOPIX	-	5 497 739,47
ACHAT - OPTION - S&P 500 - CALL 3 850 - 2022-10	-	2 568 474,73
VENTE - OPTION - S&P 500 - CALL 3 900 - 2022-10	-	1 617 187,80
TAUX	391 708 503,52	99 154 927,68
ACHAT - FUTURE - EURO BOBL	1 389 000,00	21 315 500,00
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	3 601 920,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUXL	611 800,00	733 200,00
ACHAT - FUTURE - LONG GILT	25 967 829,04	-
ACHAT - FUTURE - US 10Y	-	6 060 522,96
ACHAT - FUTURE - US 10Y ULTRA	-	7 254 145,41
ACHAT - FUTURE - US TNOTE 2Y	78 769 211,99	-
ACHAT - FUTURE - US ULTRA BOND 30Y	8 191 535,88	-
VENTE - FUTURE - BTP 10Y	-	783 860,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	-	3 877 720,00
VENTE - FUTURE - EURO SCHATZ	-	51 653 530,00
VENTE - FUTURE - JAPAN GOV BOND	-	6 287 369,31
VENTE - FUTURE - OAT FRENCH GOV	-	1 189 080,00
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - CALL 98.25 - 2024-06	15 448 701,94	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - PUT 94.625 - 2024-09	257 728 504,67	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	129 886,98	5 005,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 597 524,02	2 390 998,18
Produits sur obligations et valeurs assimilées	568 494,05	603 543,57
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	3 295 905,05	2 999 546,75
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	64 780,45	29 587,66
Autres charges financières	-	-
Total (II)	64 780,45	29 587,66
Résultat sur opérations financières (I - II)	3 231 124,60	2 969 959,09
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 457 995,59	1 672 110,93
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	1 773 129,01	1 297 848,16
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-28 192,51	-38 164,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	1 472 191,35	1 223 110,54
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	272 745,15	36 573,23

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux et est datée de la veille.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisées au cours de clôture des marchés du jour appelé J de calcul de la valeur liquidative, soit en fonction de zone d'appartenance du marché :

- Zone Asie : cours d'ouverture (J)
- Zone Europe : cours de clôture (J-1)
- Zone Amérique : cours de clôture (J-1)

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées à une moyenne de cours de clôture de la veille du jour de l'évaluation communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Titres de créance négociables

Les Titres de Crédit Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Crédit Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence la veille du jour de l'évaluation défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- Les TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.
- Les TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ou taux équivalent dans la devise considérée.
- Les TCN d'une durée de vie résiduelle inférieure à trois mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché de la veille du jour de l'évaluation communiqué quotidiennement par les Spécialistes en Valeurs du Trésor.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués à leur valeur probable de négociation, déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les produits de taux des émetteurs privés sont valorisés, à partir d'un modèle d'actualisation au prix de marché de la veille du jour de l'évaluation. A partir des cours d'un panel de contributeurs et des relevés des courbes de taux, un écart de signature « spread » est déterminé pour fixer le prix de marché du titre. A défaut de contributeurs, un écart de signature est estimé par la société de gestion à partir de titres comparables du même émetteur.

Dans l'hypothèse où la société de gestion estime que le cours coté n'est pas représentatif de la valeur de marché d'un titre, l'évaluation du titre relève de sa responsabilité en conformité avec les dispositions réglementaires.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises (swaps)

Ces contrats sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêt et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les swaps d'indice et autres swaps

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie. Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché de la veille du jour de l'évaluation ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou assimilés sont valorisés pour le calcul de la valeur liquidative du jour (J) :

- Zone Asie : au cours d'ouverture du jour (J)
- Zone Europe : au cours de compensation de (J-1)
- Zone Amérique : au cours de compensation de (J-1).

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotient x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,50% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	285 584 383,43	361 225 971,06
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	11 675 555,06	7 891 678,98
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-39 260 292,06	-40 138 397,16
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 560 878,68	21 486 293,62
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 933 895,27	-13 225 295,22
Plus-values réalisées sur contrats financiers	17 044 284,68	21 994 270,31
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-19 037 656,87	-24 888 406,28
Frais de transaction	-576 939,06	-1 257 555,12
Différences de change	658 590,65	1 518 816,94
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	25 487 492,38	-50 025 380,74
Différence d'estimation exercice N	22 014 600,90	
Différence d'estimation exercice N - 1	-3 472 891,48	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	103 190,79	-1 572 350,58
Différence d'estimation exercice N	-192 676,72	
Différence d'estimation exercice N - 1	-295 867,51	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 773 129,01	1 297 848,16
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-1 472 191,35	-1 223 110,54
Autres éléments	257 587,59 ⁽¹⁾	2 500 000,00
Actif net en fin d'exercice	282 864 117,66	285 584 383,43

(1) A la suite d'une anomalie relative au prélèvement à tort de commission de mouvements sur les achats et ventes de parts d'ETF, la société de gestion a effectué un versement de 2 500 000 euros au fonds Global Allocation M (sur 5 VLs entre le 22/09 et le 28/09/22), représentant 0,88% de l'actif net au 30/09/2022. Un versement complémentaire à hauteur de 257 587,59 a été effectué au cours du 1er trimestre 2023.

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	42 344 683,62	14,97
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	42 344 683,62	14,97
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	744 029 550,74	263,03
Actions	23 790 455,67	8,41
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	42 344 683,62	14,97	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	506 231,96	0,18
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	380 896,56	0,13

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	38 831 813,48	13,73	-	-	313 489 233,75	110,83	-	-
Autres opérations	118 531 296,91	41,90	-	-	273 177 206,61	96,58	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	332 831,47	0,12	239 674,39	0,08	9 810 913,66	3,47	6 352 859,55	2,25	25 608 404,55	9,05
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	506 231,96	0,18	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	380 896,56	0,13	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	313 489 233,75	110,83	-	-	-	-	38 831 813,48	13,73
Autres opérations	-	-	273 177 206,61	96,58	78 769 211,99	27,85	1 389 000,00	0,49	38 373 084,92	13,57

Répartition par devise

	USD	%	NOK	%	GBP	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	14 418,05	0,01	27 519,88	0,01	2 294 330,65	0,81
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	24 021 850,06	8,49	-	-	4 995 457,69	1,77	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	14 572 033,82	5,15	11 262 026,56	3,98	1 336 952,79	0,47	5 608 259,35	1,98
Comptes financiers	-	-	-	-	316 676,77	0,11	189 555,19	0,07

Répartition par devise (suite)

	USD	%	NOK	%	GBP	%	Autres	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	13 700 500,91	4,84	3 895 773,50	1,38	-	-	5 613 157,32	1,98
Comptes financiers	330 963,84	0,12	71,19	0,00	-	-	597,77	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	356 123 078,41	125,90	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	368 521 498,96	130,28	-	-	25 967 829,04	9,18	-	-

Débiteurs et créateurs divers

	29/09/2023
Créances	
Achat à terme de devises	30 510 110,46
Contrepartie vente à terme de devises	22 996 920,32
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	2 944 644,39
Collatéral espèces versé	867,25
Coupons à recevoir	41 684,95
Total créances	56 494 227,37
Dettes	
Vente à terme de devises	-23 160 249,72
Contrepartie achat à terme de devises	-29 585 949,24
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-143 946,76
Collatéral espèces reçu	-550 000,00
Autre	-12 633,75 ⁽²⁾
Total dettes	-53 452 779,47
Total	3 041 447,90

(2) Provision frais RTO

Souscriptions rachats

Parts émises	11 119,5400
Parts rachetées	38 339,9200

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
	Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan			
	Néant			
	Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine			
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	90 484,4397	587,22	53 134 272,68
FR0007478052	OFI INVEST ASIE	13 397,00	234,93	3 147 357,21
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	6,6311	1 406 170,50	9 324 457,20
FR0007085386	OFI INVEST ESG CRÉDIT EUROPE IC	18 289,00	1 325,83	24 248 104,87
FR0010730630	OFI INVEST INFLATION EURO R	895,00	1 443,36	1 291 807,20
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON I	310,00	19 164,32	5 940 939,20
FR0011024249	OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	1 486,00	1 278,01	1 899 122,86
FR0010815589	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	1 865,00	1 039,43	1 938 536,95

Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
FR0010838607	OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	107,00	20 478,56	2 191 205,92
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	1 600,00	1 063,65	1 701 840,00
	<i>Sous-total</i>			104 817 644,09

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
	14/09/2023	1 472 191,35	5,34	-	-
Total acomptes		1 472 191,35	5,34	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	272 745,15	36 573,23
Total	272 745,15	36 573,23
Affectation		
Distribution	271 964,30	-
Report à nouveau de l'exercice	780,85	-
Capitalisation	-	36 573,23
Total	272 745,15	36 573,23
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	274 711,4142	301 931,7942
Distribution unitaire	0,99	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 923 938,51	8 429 867,95
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-1 923 938,51	8 429 867,95
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 923 938,51	8 429 867,95
Total	-1 923 938,51	8 429 867,95
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	274 711,4142	301 931,7942
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	282 864 117,66	285 584 383,43	361 225 971,06	367 913 335,97	430 826 328,93
Nombre de titres					
Parts	274 711,4142	301 931,7942	332 421,9942	397 240,9142	445 166,9142
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	1 029,67	945,85	1 086,64	926,17	967,78
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	6,33	4,03	1,88	4,85	11,72
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	0,57	0,24	0,44	0,63
Capitalisation unitaire					
en EUR	-7,00	28,03	58,43	7,84	-11,69

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
 Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			65 091 759,03	23,01
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			65 091 759,03	23,01
ABB LTD	CHF	248,00	8 408,78	0,00
ADYEN NV	EUR	337,00	237 820,90	0,08
AIR LIQUIDE	EUR	8 853,00	1 415 063,52	0,50
AIRBUS SE	EUR	8 513,00	1 080 980,74	0,38
AIXTRON SE	EUR	188,00	6 546,16	0,00
ALLIANZ SE-REG	EUR	7 940,00	1 792 058,00	0,63
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	5 816,00	333 140,48	0,12
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	8 948,00	469 859,48	0,17
AP MOELLER MAERSK S.B	DKK	3,00	5 122,96	0,00
ARCADIS	EUR	1 776,00	75 657,60	0,03
ARCELORMITTAL	EUR	7 747,00	184 184,93	0,07
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	12,00	4 770,00	0,00
ASML HOLDING NV	EUR	5 478,00	3 062 749,80	1,08
ATLAS COPCO AB-A SHS	SEK	474,00	6 050,90	0,00
AUTOSTORE HOLDINGS LTD-W/I	NOK	2 098,00	2 814,70	0,00
AXA	EUR	43 705,00	1 231 606,90	0,44
BANCO DE BILBAO VIZCAYA S.A.	EUR	125 636,00	968 653,56	0,34
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	288 521,00	1 044 013,24	0,37
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES	EUR	54,00	5 022,00	0,00
BEIERSDORF AG	EUR	4 103,00	501 181,45	0,18
BMW BAYERISCHE MOTOREN WERKE	EUR	1 636,00	157 677,68	0,06
BNP PARIBAS	EUR	21 203,00	1 281 297,29	0,45
BRENNNTAG AG NAMEN	EUR	5 222,00	383 712,56	0,14
CAIXABANK S.A.	EUR	127 118,00	481 268,75	0,17
CAPGEMINI SE	EUR	6 114,00	1 013 701,20	0,36
CARLSBERG AS.B	DKK	1 563,00	186 823,94	0,07
CELLNEX TELECOM SA	EUR	9 950,00	328 051,50	0,12
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	216,00	5 270,40	0,00
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	11 207,00	367 813,74	0,13
DANONE	EUR	9 549,00	499 030,74	0,18
DASSAULT AVIATION SA	EUR	47,00	8 384,80	0,00
DASSAULT SYST.	EUR	186,00	6 564,87	0,00
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	1 272,00	208 226,40	0,07
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	14 918,00	111 974,51	0,04
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	6 596,00	254 176,86	0,09
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	51 188,00	1 017 003,18	0,36
DSM FIRMENICH	EUR	888,00	71 155,44	0,03
DSV A/S	DKK	38,00	6 720,93	0,00
E.ON AG NOM.	EUR	83 539,00	935 636,80	0,33
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	268,00	4 072,26	0,00
EIFFAGE	EUR	3 451,00	310 728,04	0,11

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ELEC DE PORTUGAL	EUR	102 789,00	404 577,50	0,14
ELIA SYSTEM	EUR	58,00	5 373,70	0,00
ENDESA SA	EUR	364,00	7 016,10	0,00
ENEL SPA	EUR	208 367,00	1 212 695,94	0,43
ENGIE	EUR	61 632,00	895 512,96	0,32
ENI SPA	EUR	34 670,00	528 925,52	0,19
EQUINOR ASA	NOK	173,00	5 384,97	0,00
ESSILORLUXOTTICA	EUR	5 856,00	967 176,96	0,34
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	15 005,00	259 961,63	0,09
FRESENIUS	EUR	11 502,00	338 848,92	0,12
GALP ENERGIA SGPS SA	EUR	462,00	6 486,48	0,00
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	56,00	6 524,00	0,00
HENSOLDT AG	EUR	203,00	5 671,82	0,00
HERMES INTERNATIONAL	EUR	299,00	517 210,20	0,18
HEXAGON AB-B SHS	SEK	612,00	4 954,40	0,00
IBERDROLA SA	EUR	40 159,00	425 484,61	0,15
IMI	GBP	349,00	6 314,56	0,00
INDITEX	EUR	24 640,00	869 545,60	0,31
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	25 859,00	810 808,95	0,29
ING GROEP NV	EUR	84 817,00	1 064 453,35	0,38
ITALGAS SPA	EUR	1 287,00	6 244,52	0,00
KBC GROUPE	EUR	7 351,00	434 738,14	0,15
KERING	EUR	404,00	174 487,60	0,06
KERRY GROUP PLC-A	EUR	4 361,00	345 303,98	0,12
KION GROUP AG	EUR	120,00	4 366,80	0,00
KONGSBERG GRUPPEN	NOK	159,00	6 218,38	0,00
KONINKLIJKE AHOLD NV	EUR	15 401,00	439 236,52	0,16
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	97 927,00	305 434,31	0,11
L'OREAL	EUR	3 943,00	1 550 387,60	0,55
LEG IMMOBILIEN AG	EUR	2 165,00	141 461,10	0,05
LEONARDO SPA	EUR	607,00	8 291,62	0,00
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	4 525,00	3 241 710,00	1,15
MERCEDES BENZ GROUP AG REGISTERED SHARES	EUR	13 140,00	865 794,60	0,31
MERCK KGA	EUR	2 964,00	468 756,60	0,17
MICHELIN (CGDE)	EUR	27 685,00	804 802,95	0,28
MTU AERO ENGINES HOLDINGS AG	EUR	2 682,00	460 633,50	0,16
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	4 312,00	1 591 559,20	0,56
NESTE OYJ	EUR	13 758,00	442 044,54	0,16
NIBE INDUSTRIER AB-B SHS	SEK	520,00	3 236,79	0,00
NOKIA (AB) OYJ	EUR	107 601,00	383 920,37	0,14
NORDEA BANK ABP	SEK	49 131,00	511 631,29	0,18
NOVARTIS AG-REG	CHF	4 881,00	473 634,15	0,17
NOVO NORDISK A/S-B	DKK	8 470,00	731 312,08	0,26
OMV AG	EUR	99,00	4 486,68	0,00
PANDORA A/S	DKK	3 561,00	349 338,61	0,12

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
PERNOD RICARD	EUR	3 773,00	595 568,05	0,21
PROSUS NV	EUR	13 487,00	376 557,04	0,13
PRYSMIAN SPA	EUR	15 182,00	579 193,30	0,20
PUBLICIS GROUPE SA	EUR	11 408,00	818 638,08	0,29
QIAGEN N.V.	EUR	11 247,00	430 422,69	0,15
QINETIQ GROUP PLC	GBP	1 939,00	7 132,92	0,00
RED ELECTRICA DE ESPANA	EUR	498,00	7 417,71	0,00
REPSOL	EUR	11 006,00	171 363,42	0,06
REXEL	EUR	12 557,00	267 464,10	0,09
SAAB AB	SEK	147,00	7 095,82	0,00
SAFRAN SA	EUR	2 465,00	366 397,60	0,13
SAINT-GOBAIN	EUR	14 889,00	846 886,32	0,30
SANOFI	EUR	17 887,00	1 815 172,76	0,64
SAP SE	EUR	17 360,00	2 132 155,20	0,75
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	10 560,00	1 657 708,80	0,59
SIEMENS AG-REG	EUR	13 289,00	1 802 785,74	0,64
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	4 889,00	234 672,00	0,08
SIGNIFY NV	EUR	4 434,00	113 111,34	0,04
SMITHS GROUP PLC	GBP	380,00	7 101,27	0,00
SNAM	EUR	1 598,00	7 109,50	0,00
SOCIETE GENERALE SA	EUR	9 188,00	211 737,46	0,07
SOLVAY	EUR	4 522,00	474 131,70	0,17
SPECTRIS PLC	GBP	178,00	6 971,13	0,00
SPIE SA	EUR	9 713,00	267 301,76	0,09
SR TELEPERFORMANCE	EUR	1 311,00	156 533,40	0,06
STELLANTIS NV	EUR	37 866,00	689 539,86	0,24
STMICROELECTRONICS NV	EUR	18 091,00	741 459,64	0,26
TELEFONICA SA	EUR	123 681,00	478 398,11	0,17
TERNA	EUR	1 040,00	7 413,12	0,00
THALES	EUR	5 006,00	666 298,60	0,24
THYSSENKRUPP AG	EUR	21 877,00	158 083,20	0,06
TOTALENERGIES SE	EUR	40 602,00	2 529 910,62	0,89
UNICREDIT SPA	EUR	58 162,00	1 322 022,26	0,47
UNILEVER PLC	EUR	1,00	46,89	0,00
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	12 116,00	332 341,88	0,12
VINCI SA	EUR	10 984,00	1 153 539,68	0,41
VONOVA SE	EUR	20 987,00	478 713,47	0,17
WACKER CHEMIE AG	EUR	44,00	5 968,60	0,00
WOLTERS KLUWER	EUR	8 726,00	1 000 435,90	0,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			42 344 683,62	14,97
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			42 344 683,62	14,97
ALLEMAGNE 2,5% 04/07/2044	EUR	977 000,00	904 097,09	0,32
AUST GOVT BON 4,15% 15/03/2037	EUR	110 000,00	118 233,98	0,04
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0,0% 20/02/2030	EUR	436 000,00	354 838,60	0,13

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/02/2031	EUR	160 000,00	125 634,40	0,04
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.0% 20/10/2040	EUR	240 000,00	130 303,20	0,05
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.85% 30/06/2020	EUR	151 000,00	52 556,50	0,02
AUSTRIA GOVERNMENT BOND 0.5% 20/02/2029	EUR	490 000,00	426 450,52	0,15
BELGIQUE 0.8% 22/06/2025	EUR	140 000,00	134 340,69	0,05
BELGIQUE 3.75% 22/06/2045	EUR	80 000,00	79 046,66	0,03
BELGIQUE 4.25% 03/2041	EUR	50 000,00	53 682,09	0,02
BELGIUM 1.6% 22/06/2047	EUR	50 000,00	32 560,89	0,01
BELGIUM 1.9% 22/06/2038	EUR	20 000,00	15 960,24	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22/10/2027	EUR	360 000,00	317 552,40	0,11
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22/10/2031	EUR	268 621,00	206 024,25	0,07
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.4% 22/06/2040	EUR	225 000,00	130 778,03	0,05
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.65% 22/06/2071	EUR	90 634,00	31 038,00	0,01
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22/06/2027	EUR	890 000,00	819 829,17	0,29
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22/04/2033	EUR	200 000,00	166 832,22	0,06
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.4% 22/06/2053	EUR	174 259,00	98 400,55	0,03
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.45% 22/06/2037	EUR	380 000,00	290 122,63	0,10
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.7% 22/06/2050	EUR	45 741,00	29 217,71	0,01
BGB 0.1 06/22/2030	EUR	261 063,00	212 355,54	0,08
BPIFRANCE 2.875% 25/11/2029 EMTN	EUR	2 100 000,00	2 063 820,24	0,73
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.3% 04/11/2050	EUR	33 000,00	14 228,13	0,01
CPPIB CAPITAL 0.875% 06/02/2029	EUR	250 000,00	218 905,26	0,08
E.ETAT 4%05-55 OAT	EUR	127 591,00	132 138,42	0,05
ESPAGNE 1.6% 30/04/2025	EUR	1 820 000,00	1 777 638,90	0,63
ESPAGNE 4.90%07-30/07/2040	EUR	130 000,00	140 118,83	0,05
ESPAGNE 5.15% 10/2044	EUR	100 000,00	115 282,43	0,04
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	EUR	26 003,00	17 328,20	0,01
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	EUR	520 000,00	514 424,14	0,18
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/04/2036	EUR	151 000,00	98 999,98	0,03
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/04/2052	EUR	60 000,00	24 037,74	0,01
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.125% 15/09/2031	EUR	268 000,00	208 834,04	0,07
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.25% 15/09/2040	EUR	1 000,00	577,12	0,00
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15/04/2043	EUR	69 000,00	39 250,72	0,01
FINLAND GOVERNMENT BOND 0.5% 15/09/2029	EUR	44 000,00	37 608,38	0,01
FRAN GOVE BON 0.5% 25/05/2026	EUR	2 490 000,00	2 325 360,25	0,82
FRAN GOVE BON 1.25% 25/05/2036	EUR	390 727,00	300 496,04	0,11
FRAN GOVE BON 1.5% 25/05/2031	EUR	1 440 000,00	1 282 253,55	0,45
FRANCE 1.75% 25/11/2024	EUR	270 000,00	268 626,75	0,09
FRANCE 3.25% 25/05/2045	EUR	70 000,00	65 086,18	0,02
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25/02/2026	EUR	820 000,00	759 410,20	0,27
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25/03/2025	EUR	1 200 000,00	1 141 140,00	0,40
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25/11/2030	EUR	1 670 000,00	1 332 125,60	0,47
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2040	EUR	825 043,00	499 055,82	0,18
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2028	EUR	1 060 000,00	954 407,49	0,34
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2052	EUR	274 280,00	129 646,51	0,05

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.5% 25/05/2050	EUR	745 947,00	462 184,18	0,16
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.0% 25/05/2048	EUR	13 849,00	9 948,06	0,00
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/05/2072	EUR	422 731,00	132 130,75	0,05
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.5% 25/06/2044	EUR	358 742,00	191 993,74	0,07
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.75% 25/05/2053	EUR	527 224,00	242 759,99	0,09
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25/06/2039	EUR	240 000,00	187 092,34	0,07
FRTR 2 1/4 05/25/2024	EUR	240 000,00	239 674,39	0,08
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 15/05/2027	EUR	270 000,00	243 513,13	0,09
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.2% 18/10/2030	EUR	580 000,00	473 751,43	0,17
IRELAND GOVERNMENT BOND 0.55% 22/04/2041	EUR	150 000,00	90 722,17	0,03
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.5% 15/05/2050	EUR	97 927,00	62 235,42	0,02
ITAL BUON POL 2.8% 01/03/2067	EUR	130 000,00	80 437,05	0,03
ITALIE 3.50% 01/03/2030	EUR	739 000,00	707 930,17	0,25
ITALY 1.65% 01/03/2032	EUR	1 650 000,00	1 325 157,16	0,47
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.5% 01/02/2026	EUR	3 220 000,00	2 980 145,35	1,05
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.6% 01/08/2031	EUR	250 000,00	186 923,04	0,07
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.9% 01/04/2031	EUR	400 000,00	310 565,67	0,11
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01/03/2037	EUR	94 000,00	58 341,12	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.95% 01/12/2031	EUR	730 000,00	556 996,26	0,20
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.35% 01/04/2030	EUR	450 000,00	374 561,45	0,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30/04/2045	EUR	250 000,00	138 069,61	0,05
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.65% 01/12/2030	EUR	1 012 000,00	846 411,67	0,30
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.05% 01/08/2027	EUR	1 180 000,00	1 103 016,22	0,39
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01/03/2072	EUR	130 000,00	66 356,56	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.15% 01/09/2052	EUR	83 000,00	47 235,31	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01/09/2033	EUR	1 140 000,00	944 135,28	0,33
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.45% 01/09/2050	EUR	394 000,00	246 582,48	0,09
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01/12/2032	EUR	320 000,00	273 033,58	0,10
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.95% 01/09/2038	EUR	32 000,00	25 387,31	0,01
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.1% 01/03/2040	EUR	72 000,00	56 938,34	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.25% 01/03/2038	EUR	58 000,00	47 983,81	0,02
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.8% 01/08/2028	EUR	1 190 000,00	1 179 480,92	0,42
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30/04/2035	EUR	361 000,00	341 382,96	0,12
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.45% 01/09/2043	EUR	730 000,00	673 481,27	0,24
KFW 0.25% 15/09/2025	EUR	164 000,00	154 211,60	0,05

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 15/09/2031	EUR	457 000,00	351 895,43	0,12
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.375% 20/05/2036	EUR	274 000,00	187 538,21	0,07
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/01/2027	EUR	660 000,00	598 250,40	0,21
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/01/2052	EUR	180 000,00	74 126,70	0,03
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.0% 15/07/2030	EUR	580 000,00	473 599,00	0,17
NETHERLANDS GOVERNMENT 0.5% 15/01/2040	EUR	740 000,00	484 959,25	0,17
OAT 4.25% 25/10/2023	EUR	320 000,00	332 831,47	0,12
PAYS BAS 2.50% 15/01/2033	EUR	170 000,00	164 475,29	0,06
PORT OBRI DO 2.875% 21/07/2026	EUR	270 000,00	270 039,92	0,10
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.7% 15/10/2027	EUR	102 000,00	93 420,77	0,03
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 0.9% 12/10/2035	EUR	43 567,00	31 726,93	0,01
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.0% 12/04/2052	EUR	75 000,00	36 321,31	0,01
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 1.15% 11/04/2042	EUR	146 575,00	92 254,84	0,03
PORTUGAL REPUBLIQUE 4.1% 15/02/2045	EUR	12 401,00	12 657,52	0,00
RAGB 0 3/4 03/20/2051	EUR	230 000,00	117 748,93	0,04
REPU DE FINL 0.75% 15/04/2031	EUR	56 000,00	46 830,51	0,02
SECRETARA GENERAL DEL TESORO 1.2% 31/10/2040	EUR	321 000,00	205 089,93	0,07
SPAI GOVE BON 3.45% 30/07/2066	EUR	50 000,00	40 014,60	0,01
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31/01/2028	EUR	1 210 000,00	1 043 389,05	0,37
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.85% 30/07/2037	EUR	997 000,00	654 634,75	0,23
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30/07/2042	EUR	383 000,00	221 238,40	0,08
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31/10/2071	EUR	107 000,00	45 282,15	0,02
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.85% 30/07/2035	EUR	443 000,00	355 102,38	0,13
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.9% 31/10/2052	EUR	226 000,00	135 638,98	0,05
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.55% 31/10/2032	EUR	855 000,00	792 840,50	0,28
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.55% 31/10/2033	EUR	400 000,00	391 870,36	0,14
SPAIN GOVERNMENT BOND 3.9% 30/07/2039	EUR	410 000,00	394 533,25	0,14
SPGB 0 1/2 04/30/2030	EUR	460 000,00	378 739,23	0,13
SPGB 1 10/31/2050	EUR	139 000,00	66 207,49	0,02
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			171 967 536,90	60,80
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			171 967 536,90	60,80
ALF ALPHA C FCP	EUR	10 465,7633	0,00	0,00
AMUNDI MSCI SWITZERLAND UCITS ETF - EUR C	EUR	409 400,00	4 098 094,00	1,45
ISH CO FTSE 100 GBP DIST	GBP	583 288,00	4 995 457,69	1,77

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ISHARES IV PLC ISHARES MSCI USA ESG ENHANCED UCITS ETF ACC	USD	2 118 161,00	15 616 355,75	5,52
ISHS EURO HIGH YLD CORP BD UCITS EUR DIS	EUR	20 567,00	1 833 136,71	0,65
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	EUR	90 484,4397	53 134 272,68	18,78
OFI INVEST ASIE	EUR	13 397,00	3 147 357,21	1,11
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	EUR	6,6311	9 324 457,20	3,30
OFI INVEST ESG CRÉDIT EUROPE IC	EUR	18 289,00	24 248 104,87	8,57
OFI INVEST INFLATION EURO R	EUR	895,00	1 291 807,20	0,46
OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON I	EUR	310,00	5 940 939,20	2,10
OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	EUR	1 486,00	1 899 122,86	0,67
OFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	EUR	1 865,00	1 938 536,95	0,69
OFI INVEST ISR SMALL & MID CAPS EURO I	EUR	107,00	2 191 205,92	0,77
OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	EUR	1 600,00	1 701 840,00	0,60
Xtrackers II Eurozone Government Bond UCITS ETF 1CC	EUR	69 077,00	13 978 421,72	4,94
iShares Core Euro Corp Bond UCITS ETF EUR Acc	EUR	1 537 857,00	7 241 384,15	2,56
iShares J.P. Morgan EM Local Govt Bond UCITS ETF USD (Dist)	USD	208 257,00	8 405 494,31	2,97
iShares MSCI EMU ESG Screened UCITS ETF EUR (Acc)	EUR	1 583 040,00	10 981 548,48	3,88
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			293 354,81	0,10
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			293 354,81	0,10
Appel Marge CACEIS	EUR	164 689,63	164 689,63	0,06
Appel Marge CACEIS	USD	-52 019,81	-49 182,01	-0,02
Appel Marge CACEIS	GBP	85 520,03	98 682,27	0,03
CBOT USUL 30A 1223	USD	73,00	-502 761,82	-0,18
CSFR/0624/C98.25	USD	1 670,00	98 681,10	0,03
CSFR/0624/C98.5	USD	-1 670,00	-78 944,88	-0,03
CSFR/0924/P94.5	USD	651,00	303 896,43	0,11
CSFR/0924/P94.625	USD	-3 318,00	-1 921 409,66	-0,68

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CSFR/0924/P94.75	USD	2 667,00	1 891 131,70	0,67
E-MIN RUS 200 1223	USD	-66,00	230 098,33	0,08
EURO BOBL 1223	EUR	12,00	-12 120,00	0,00
EURO BTP 1223	EUR	-12,00	66 660,00	0,02
EURO BUND 1223	EUR	28,00	-4 019,60	0,00
EURO STOXX 50 1223	EUR	233,00	-189 890,00	-0,07
EURO-OAT 1223	EUR	-4,00	10 480,00	0,00
LIFFE LG GILT 1223	GBP	239,00	-98 682,24	-0,03
SP 500 MINI 1223	USD	41,00	-359 869,10	-0,13
TU CBOT UST 2 1223	USD	411,00	-184 472,44	-0,07
US 10Y ULT 1223	USD	-351,00	866 187,10	0,31
XEUR FGBX BUX 1223	EUR	5,00	-35 800,00	-0,01
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			56 494 227,37	19,97
Dettes			-53 452 779,47	-18,90
Comptes financiers			125 335,40	0,04
ACTIF NET			282 864 117,66	100,00